

# le bulletin municipal de Vaulnaveys-le-Haut

- **mot du Maire**  
page 2
- **état civil**  
page 2
- **les décisions  
du conseil**  
page 3
- **vie de la commune**  
page 19
- **patrimoine**  
page 27
- **intercommunalité**  
page 28
- **vie des associations**  
page 32
- **article en +**  
page 40
- **infos et agenda**  
pages 42, 43, 44



**bulletin N°71**  
Janvier 2015

## *La Mairie*

**Jours et horaires  
d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h30

Tél. 04 76 89 18 05  
Fax. 04 76 89 10 85  
[mairie@Vaulnaveys-le-Haut.fr](mailto:mairie@Vaulnaveys-le-Haut.fr)  
[www.Vaulnaveys-le-Haut.fr](http://www.Vaulnaveys-le-Haut.fr)



**Résultats de l'enquête**  
**« Votre bourg, votre marché »** (p. 4)



***A l'aube de cette nouvelle année je veux tout d'abord présenter à chacune et à chacun d'entre vous, ainsi qu'à vos proches, tous mes vœux de santé et bonheur.***

Il y a quelques jours encore, je n'imaginai pas devoir le faire dans un contexte aussi dramatique. Nous venons de tourner une des plus tristes pages de notre histoire, avec ces attentats meurtriers qui ont touché notre pays de plein fouet, ces attaques à notre liberté d'expression et aux valeurs les plus fondamentales de notre démocratie

Nous devons faire face pour condamner ces horreurs, ces actes de barbarie, faire face à « notre 11 septembre 2001 ». Aujourd'hui notre République a été touchée, meurtrie, mais elle sort de l'épreuve grandie, unie car j'observe dans notre pays et bien au-delà, cette réaction collective, cet élan de solidarité qui nous redonne l'espoir.

Aussi c'est avec confiance que je me tourne vers l'avenir. Depuis le premier janvier nous sommes en Métropole, et 2015 sera une année charnière où vont s'opérer de nombreuses modifications avec des réorganisations de services. Notre préoccupation majeure est que malgré le transfert de compétences, et où que ces dernières soient exercées, l'usager, le citoyen ne perde en qualité de services. A l'heure où les dotations de l'état s'amenuisent il devient impératif de rationaliser nos moyens matériels et humains. Nous devons faire face à la crise en étant plus solidaires, moins centrés sur nous-mêmes.

La sécurité reste au centre de nos préoccupations, la sécurité routière mais aussi la sécurité sur les cheminements de nos voiries. Tout cela pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie de chacun.

Nous souhaitons avancer sur le réaménagement du centre bourg et vous allez découvrir dans ce numéro les résultats de l'enquête. Nous allons continuer, pour ce projet comme pour d'autres, à faire participer les citoyens à la réflexion.

Je suis certain que, collectivement, nous saurons œuvrer pour le « mieux vivre ensemble » et je vous souhaite, une fois encore, une excellente année 2015.

Jean-Yves Porta



## état civil

### Naissances

bienvenue à :

- BENTLEY Léo, Tommy, le 27 octobre 2014
- MUSSO Anna, Stella, le 26 novembre 2014
- KO Shayna, Hei Ying, le 27 novembre 2014
- SUBRA Inès, Augustine, Brigitte, le 8 Décembre 2014
- FINET Emy, le 23 décembre 2014
- MOLLARD Timéo, Jules le 30 décembre 2014

### Mariages

ils se sont unis devant nous :

- ROUDET Muriel, Carole et GUNARATNAM Suren, Arjuna le 8 novembre 2014
- PINA Johannes et BEUZEBOC Elodie, Evelyne le 10 janvier 2015

### Décès

c'est avec tristesse que nous avons appris le décès de :

- RUTTY Germaine, Ernestine, Raymonde née RIVIER-BELLE-PERAT, le 2 novembre 2014
- VALLET Auguste, Louis, le 10 novembre 2014
- PRAS Suzanne, Berthe, Marguerite, née PRAS, le 17 novembre 2014
- SAILLER Anne-Marie, Suzanne née AMIGUET, le 16 décembre 2014
- MACHOT Pierre, le 24 décembre 2014
- CHABOT Aimé, Jean, le 27 décembre 2014

# Elections départementales

Les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015 afin de renouveler l'intégralité des conseils départementaux.

À compter de ce scrutin, les « élections départementales » et les « conseils départementaux » remplacent les « élections cantonales » et les « conseils généraux », en vertu de la loi du 17 mai 2013. Le mode de scrutin est également modifié, passant à un renouvellement intégral des conseils au scrutin binominal majoritaire pour un mandat de 6 ans (au lieu d'un renouvellement par moitié au scrutin uninominal tous les 3 ans).

Pour permettre l'organisation du scrutin binominal, un redécoupage des cantons a été effectué entre le 13 et le 26 février 2014.

Dans chaque canton, les candidatures prennent la forme d'un binôme composé d'une femme et d'un homme (auxquels s'ajoutent deux suppléants, une femme et un homme également). Le corps électoral est celui des électeurs français inscrits.

Pour être élu au premier tour, un binôme doit obtenir au moins la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits. Si aucun binôme n'est élu au

premier tour, peuvent se présenter au second tour les deux binômes arrivés en tête et ceux qui ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits. Est élu au second tour le binôme qui obtient le plus grand nombre de voix.

Le Conseil général rebaptisé Conseil départemental est renouvelé intégralement tous les six ans.

## décisions du conseil

### Des changements au conseil municipal

Lors du conseil municipal du 4 décembre 2014, suite à la démission, pour convenance personnelle, de Madame Agnès PORTIGLIATTI, Jean-Yves PORTA a procédé, conformément à l'article L.270 du Code électoral et après accord et contrôle de la préfecture, à l'installation de Madame Lorine CARRIÈRE, en tant que Conseillère municipale. Cette arrivée a été l'occasion de modifier la composition de certaines commissions (en gras dans cette liste)

#### FINANCES, ÉCONOMIE, TOURISME

Pascal BESESTY (animateur développement économique), Marie-Rose ALFARA (sous-commission finances), Claire DELEPAU (sous-commission tourisme), Charles PAILLET, Anne GARNIER, **Lorine CARRIÈRE**, Bernadette FÈGE, Isabelle COURANT, Claude GABELLE, Yves ARGOUD-PUY, Nathalie COUSTOULIN, Martine MERMIER, Henri PELLEGRINELLI + animateurs des commissions et des sous-commissions.

#### INFORMATION, COMMUNICATION

Yann ECHINARD (animateur), Stéphanie LICATA, Jean RAVET, Isabelle COURANT, **Bernadette FÈGE**, **Yves ARGOUD-PUY**, Charles PAILLET, Janine MURY.

#### DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Yann ECHINARD (animateur), Laurence VERNAY, Pascal BESESTY, **Lorine CARRIÈRE**, Claire DELEPAU, Anne GARNIER, Bernadette FÈGE, Isabelle COURANT

#### JEUNESSE ET SPORTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Isabelle COURANT (animatrice), Charles PAILLET (animateur patrimoine), Yannick DESGRANGE, René GARCIA, Bernadette FÈGE, **Janine MURY**, Fabienne TROUCHET, Roger PHELIX, Sylvain DIDIER.

#### RESSOURCES HUMAINES

Marie-Rose ALFARA (animatrice), Bernadette FÈGE, Isabelle COURANT, **Claire DELEPAU**, Anne GARNIER, Charles PAILLET

#### ENVIRONNEMENT (FLEURISSEMENT, DÉCHETS, RISQUES NATURELS)

Jean RAVET (sous-commission déchets), Roger PHELIX (sous-commission fleurissement), Henri PELLEGRINELLI (sous-commission risques naturels), **Lorine CARRIÈRE**, Bernadette FÈGE, Morgane VIVARAT, Janine MURY, Charles PAILLET.



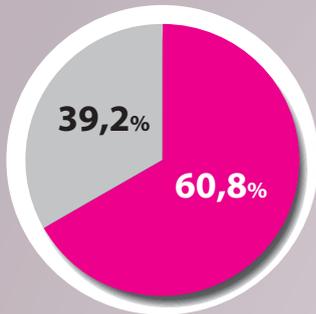
#### Lorine Carrière

29 ans, assistante administrative, s'intéresse autant à l'environnement et qu'à l'économie. Passionnée par le devenir de notre commune qui l'a vue naître et qu'elle n'a jamais quittée, cette maman de 4 enfants a également rejoint avec enthousiasme la commission « démocratie participative ».



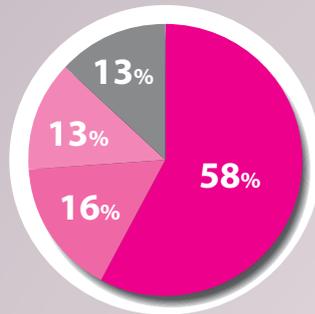
# Résultats du sondage « Votre bourg, votre marché »

Répartition  
Hommes / Femmes



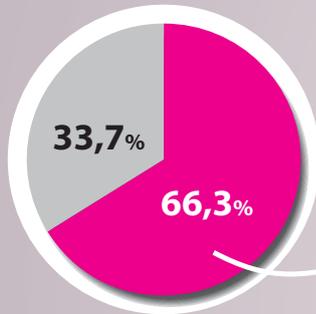
Femmes Hommes

Répartition  
lieu d'habitation



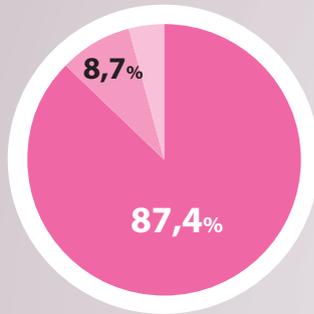
Bourg Uriage  
Belmont Autres

Répartition  
actifs / non actifs



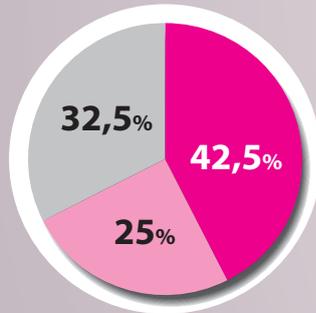
non actifs actifs

Répartition  
non actifs



retraités(ées)  
mères/pères au foyer  
autres

Origine  
retour questionnaires

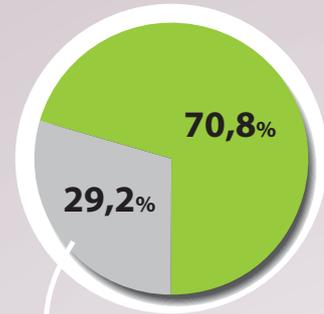


Rencontre  
avec les habitants  
Internet  
Mairie,  
bibliothèque,...



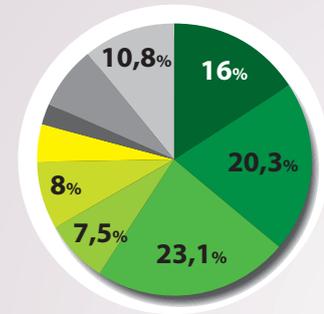
## La participation au sondage

Fréquentez vous  
le marché ?



Oui Non

si non (29,2%),  
pour quelles raisons ?

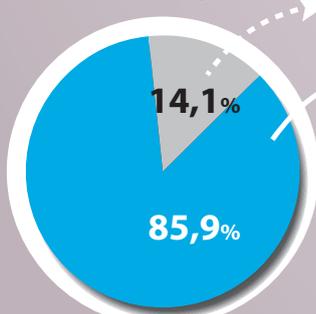


Horaire  
Stationnement  
Offre des produits  
Prix  
Qualité des produits  
Présentation étals  
Relation clientèle  
Manque d'accessibilité  
Autres

## Le bourg

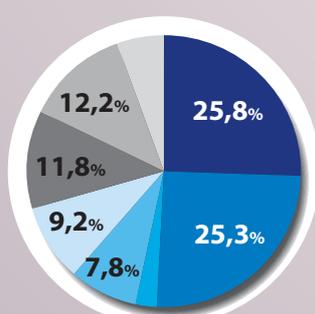
La vitalité du bourg dépend de ses activités commerciales, culturelles et associatives. Il faut le rendre plus attractif en améliorant le cadre de vie, les services, les parkings et en sécurisant les cheminements.

Fréquentez vous  
le bourg ?



Oui Non

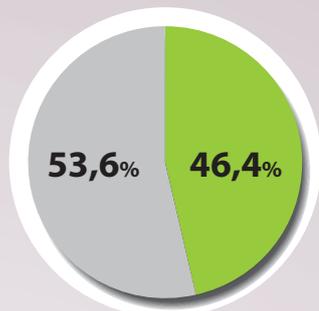
Si oui (85,9%),  
pour quelles raisons ?



Commerces  
Marché du vendredi  
Aire de jeux place E. Riband  
Parking place E. Riband  
Parking du Champ de foire  
Vie associative au Champ de foire  
Bibliothèque municipale  
Autres

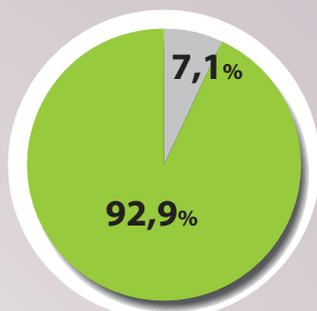


### A quelle fréquence ?



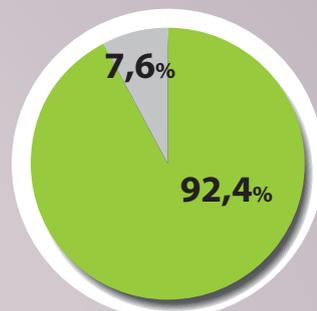
■ 1 à 2 fois ■ 2 à 4 fois

### Le marché un lieu d'échange et de partage ?



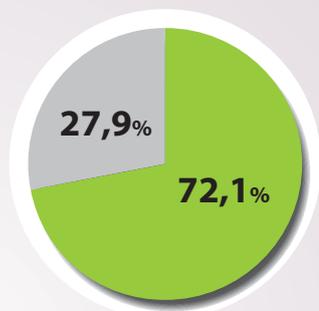
■ Oui ■ Non

### Le marché anime-t-il le village ?



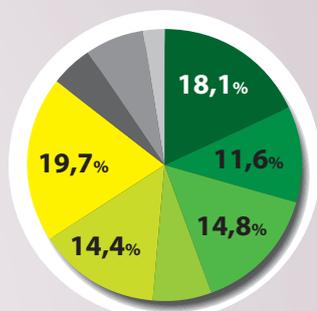
■ Oui ■ Non

### Le marché remplit-il ce rôle ?



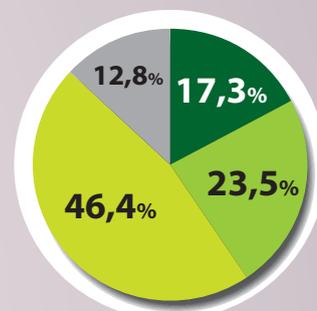
■ Oui ■ Non

### Quels produits souhaitez-vous trouver ?



■ Produits locaux  
 ■ Produits Bio  
 ■ Fruits et légumes Bio  
 ■ Fleurs et plants  
 ■ Boucherie  
 ■ Poissonnerie  
 ■ Boulangerie, pâtisserie  
 ■ Artisanat local  
 ■ Autres

### Quels services souhaitez-vous trouver ?



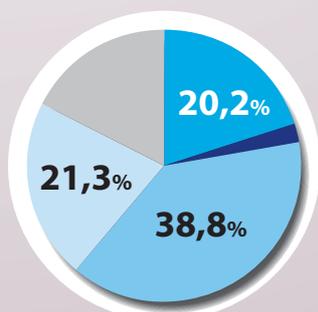
■ Commande via internet/téléphone  
 ■ Conseils culinaires / démonstartions  
 ■ Animations / Animations musicales  
 ■ Autre (DAB, + de commerçants,...)

## Le marché

On note un attachement fort de la population au marché ainsi qu'une fidélité élevée. Les principales améliorations à apporter sont plus de produits bio et locaux, une diversification avec boucherie et poissonnerie et des animations.

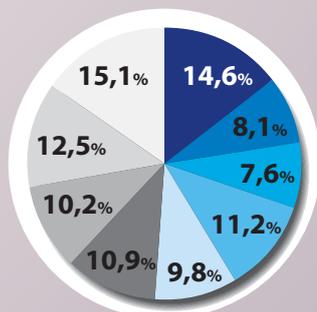


### Si non (14,1%), pour quelles raisons ?



■ Stationnement  
 ■ Pas de hot spot wifi  
 ■ Pas de distributeur de billets  
 ■ Activité économique ne correspond pas à mon attente  
 ■ Manque d'accessibilité

### Selon vous que manque-t-il ?



■ Jardin arboré, espace vert  
 ■ Bancs place E. Riband  
 ■ Salle culture / réunion ...  
 ■ Espace couvert / marché  
 ■ Jeux Champ de foire  
 ■ Jeux Place E. Riband  
 ■ Parking Champ de foire  
 ■ Parking Place E. Riband  
 ■ Autre



# Synthèse

## Soirée du 14 novembre 2014

70 personnes ont participé à la rencontre du vendredi 14 novembre 2014 présentant les conclusions de l'enquête « Votre bourg, votre marché ». Outre les conclusions présentées, le dialogue avec la population a été très riche.

**L**es prises de paroles ont montré que la question du Bourg et de son marché, aujourd'hui, n'est pas une question affectant l'ensemble des habitants de la commune. Ceux de Belmont et d'Uriage indiquent avec force qu'ils fréquentent Uriage et ses commerces et qu'exceptionnellement le Bourg. Les raisons mises en avant confirment les résultats de l'enquête : faible attractivité commerciale du centre Bourg (offre commerciale insuffisante, commerces et marché) alors qu'Uriage l'est. Cette faible attractivité commerciale se conjugue à une faible attractivité en termes d'usages, accessibilité, parking et esthétique.

**Le centre Bourg crée une sorte de répulsion.**

Cette analyse est modérée par le rappel d'un effort réalisé pour maintenir des commerces, par l'importance du maintien du marché et par les ravalements de façades réalisés. Mais cette modération provient des habitants du Bourg et non pas de ceux de Belmont et d'Uriage.

Cette première réaction indique sans doute la difficulté de répondre à l'ensemble de la population. C'est une dimension à ne pas sous-estimer en termes de conduite de politique publique. Si Vaulnaveys-le-Haut était très concentrée à l'échelle du territoire, l'affaire serait beaucoup plus simple.

**Les réactions concernant le marché du vendredi n'ont pas remis en cause l'existence du marché.** A part une intervention très pessimiste (il y a mieux à Uriage et à Vizille), les uns et les autres semblaient chercher des solutions permettant de consolider le marché.

Une piste serait de **donner une identité plus forte au marché**, un marché de producteurs locaux et de qualité comme semble l'indiquer le sondage.

Une deuxième piste serait d'**organiser des événements autour du marché** afin de créer davantage d'activités et d'attirer davantage de monde. Les stands de l'ESV sont apparemment appréciés.

Une troisième piste serait de créer **une récurrence d'événements** avec une programmation. Ainsi la population serait habituée à ces rencontres et pourrait davantage fréquenter le marché.

Très rapidement les échanges ont mis en évidence un lien entre le marché et l'attractivité du Bourg via la route. **La route et les problèmes d'accessibilité semblent créer une sorte de repoussoir.** Routes et chemins sont jugés dangereux et conséquemment réduisent fortement l'attractivité du village. Il faut donc traiter ces questions de manière globale et non pas réduire notre réflexion et notre action à la place Riband.

De même, plusieurs interventions ont rappelé que des chemins en périphérie devraient entrer dans notre analyse ainsi que favoriser les moyens de transport doux (vélo, co-voiturage, transports en commun) permettant de réduire le nombre de voitures.

Enfin, une interrogation a concerné le développement démographique de notre village.



### **Va-t-on laisser grandir notre village pour amplifier le caractère dortoir de Vaulnaveys-le-Haut ?**

Cette interrogation est intéressante lorsqu'on la rapproche des obligations légales en termes de logements sociaux puisque la commune doit produire plus de 380 logements. Production qui devrait mécaniquement augmenter de 25% la population de Vaulnaveys-le-Haut.

Cette interrogation est d'autant plus intéressante que Vaulnaveys-le-Haut, ville périurbaine, peut difficilement échapper à ce caractère de ville dortoir.

Une piste pourrait être la création d'activités sur le site Vigne, dont le devenir a également fait l'objet d'échanges.

En conclusion, les participants ont exprimé leur souhait de continuer à être associés au processus de réflexion de « Votre Bourg, votre marché ». Ce qui conforte la stratégie du Maire et de son conseil d'associer la population de manière plus étroite, plus fréquente aux dossiers qui feront Vaulnaveys-le-Haut horizon 2020 et aussi la néces-

sité de continuer l'action qui a été mise en place au lendemain des élections municipales.

Deux commissions communales (Économie et Animation) et un groupe de travail (place E. Riband & centre Bourg) sont concernés par ces résultats et vont pouvoir se « nourrir » de ces commentaires et de ces réflexions.

Certaines actions sont déjà lancées pour aller dans ce sens. Renforcement du commerce dans le centre Bourg, une boulangerie pâtisserie devrait voir le jour à côté du bureau de tabac. Cette boulangerie artisanale fabriquera son pain traditionnel et ses pâtisseries sur place. Nous avons un candidat boulanger qui travaille sur son plan d'investissements pour son installation premier semestre 2015.

Durant l'automne 2014 une réflexion a été lancée sur l'aménagement du centre Bourg avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement). Cette réflexion porte sur la place E. Riband, sur le Champ de Foire mais également sur l'accessibilité entre les différents espaces de la vie communale.

Les résultats du sondage ont été communiqués au CAUE. La première restitution de cette étude est prévue pour le début de l'année 2015. Des propositions d'aménagements s'en suivront avec un phasage et un plan de financement associés.

### ***D'autres actions ont été lancées à la suite de ce sondage***

- Sur la demande d'un distributeur de billets, la Municipalité a consulté plusieurs banques avec déjà des premiers retours positifs mais une négociation sera nécessaire avec ces établissements bancaires qui ne proposent pas ce service gratuitement.
  - Une réflexion sur la mise en place d'animations durant le marché du vendredi avec une périodicité à définir: Dégustations proposées par les commerçants, Animations par les associations culturelles ou sportives communales. Ou des groupes artistiques extérieur
- Un premier rendez-vous est à noter :**  
le 20 février à 17h00 par le théâtre de l'Arc En Ciel.

## L'eau dans notre commune



Le Replat

Pierre Rousse avant travaux



Pierre Rousse aujourd'hui



Le Roule

Depuis la mi-novembre 2014, c'est quasiment l'ensemble de notre commune, qui est alimentée par l'eau du SIERG. Le Bourg et Uriage étaient alimentés depuis l'automne 2013. Les travaux restants concernant l'alimentation du Fugearet seront exécutés au printemps 2015.

Notre commune a adhéré au SIERG en juillet 2011, c'est donc un long chantier qui se termine, un des plus gros que nous ayons jamais connus. Nous sommes alimentés depuis Brié vers nos réservoirs du ROUL (neuf) du REPLAT (entièrement remis à neuf), de St GEORGES (existant) et du FUGEARET (existant). Les réservoirs de Biaron, Chaloin et Pierre Rousse ont été démantelés, gravats évacués et les terres adjacentes remises en forme. L'ensemble de notre réseau d'adduction est pratiquement neuf.

De gros travaux sur le réseau de distribution ont été exécutés par la commune parallèlement aux travaux du SIERG. L'âge moyen de nos 29 km de tuyauteries de distribution a ainsi été abaissé de 50 à 35 ans ce qui nous place parmi les bons élèves.

Des travaux restent encore à faire. A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2015 c'est la Métropole qui les prendra en charge. Un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) a été réalisé et remis à la METRO. Vos élus seront vigilants et veilleront à sa bonne exécution.

## Ravalement de façades

Le fonds d'aide mis en place par la municipalité destiné à aider les propriétaires d'immeubles situés le long de la Départementale 524, dans le centre bourg, s'est achevé en décembre 2014

Devant le succès rencontré et la qualité des réalisations, qui contribuent à rendre notre commune plus attractive, les élus ont décidé de renouveler cette opération pour 3 ans jusqu'à Juin 2017 en élargissant le dispositif aux façades en pignon sur la route et à certains bâtiments légèrement en retrait.

Afin de la rendre encore plus incitative la commune a décidé d'augmenter l'aide apportée et de porter le taux de subvention de 20% à 30% du coût TTC des travaux. Ce montant pourra même être de 40% en fonction du quotient familial. De la même façon le plafond a été revu et porté à 5000€.

Les propriétaires intéressés peuvent donc continuer à se renseigner en mairie au 04.76.89.18.05 ou contacter l'architecte de PACT-ISERE au 04.76.12.11.37





## Fleurissement

Profitant d'un début d'hiver clément, nos services techniques ont pu s'employer à l'embellissement de notre commune et ont procédé à des travaux de fleurissement



## Création de nouveaux cheminements pour une commune plus « douce »

Comme indiqué dans le précédent bulletin, les travaux de création de cheminements du bourg au terrain de rugby, et du lotissement des Guichards à l'arrêt de bus ont été réalisés courant novembre et début décembre par la société Converso. Ces travaux représentent un investissement de 55.000 euros. Ils ont pour but de sécuriser les déplacements de l'ensemble de la population et de

favoriser les modes de déplacement doux à l'intérieur de la commune.

Après les rampes du champ de foire et de l'ancienne école, une troisième rampe a été créée pour accéder à la boulangerie « Les 3 Elles » et à la « Brasserie de l'avenue ». Ces travaux ont été co-financés par la mairie et par les propriétaires.

Le Maire et son conseil espèrent que ces travaux n'ont pas produit trop de nuisances aux riverains et que les gains en termes de mobilité sont déjà appréciés.

Cette première tranche de travaux s'inscrit dans les grands objectifs de la mandature, Vaulnaveys-

le-Haut 2020, visant à rendre notre village plus accessible et plus sécurisé.

Dans les prochains bulletins, nous présenterons les chantiers prévus en 2015 : la mise en accessibilité des magasins d'Uriage ; l'amélioration de l'éclairage public ; la salle Jean Platel et les toilettes du rugby ; la poursuite de l'amélioration des cheminements.

## Logements sociaux : la Métro nous a entendus

Les lois du 26/03/2014, loi ALUR (pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) et du 18 /01/2013 de mobilisation du foncier public en faveur du logement portent le taux de logements locatifs sociaux à 25% des résidences principales à échéance 2025. Notre commune ayant dépassé les 3500 habitants et ayant fusionné avec la métro au 1<sup>er</sup> janvier 2014 est soumise à cette loi.

La nécessité de faire des logements sociaux est certes cruciale au regard de la demande existante : en effet selon l'Insee, plus de 200 ménages de Vaulnaveys pourraient accéder aux logements sociaux et ce dans la catégorie des loyers les plus bas. mais la difficulté d'atteindre cet objectif est aussi bien réelle du fait de nombreux handicaps : croissance moyenne, contraintes du SCOT contradictoires, niveau d'équipements et d'infrastructures inadéquat, transports en commun insuffisants, foncier rare et cher etc.

Aussi Jean-Yves Porta et l'ensemble des élus concernés par ce dossier n'ont pas ménagé leur peine pour expliquer notre situation et nos difficultés. Et leurs efforts ont été couronnés de succès.

La métro qui a modifié son PLH (plan local de l'habitat) pour intégrer les nouvelles communes du Sud grenoblois et des Balcons Sud Chartreuse a entendu notre demande et accepté de diviser par 2 nos obligations de réalisation de logements sociaux qui sont passées de 92 à 46, dans le plan de rattrapage triennal 2014 /2016.

Cet objectif étant parfaitement compatible avec nos possibilités, les démarches qu'il nous reste à entreprendre auprès de Mr le Préfet de l'Isère, représentant de l'État, pour faire accepter la situation particulière de notre commune s'annoncent désormais sous de bien meilleurs auspices.

### Logements du centre-Bourg : 6 sur 6

7 logements sociaux situés dans le bourg, réalisés et gérés par l'OPAC vont être livrés au printemps 2015.

Les commissions d'attribution ont eu lieu pour 6 logements, le 7<sup>e</sup> étant, quant à lui, réservé par l'état.

Les dossiers ont été examinés par les instances ayant participé au financement c'est à dire la commune et une élue de la commission sociale a présenté et défendu les dossiers, la métro, le collecteur Amalia (1% logement employeur) puis par le bailleur social qui a donné son accord.

Nous sommes particulièrement satisfaits car contrairement à certaines rumeurs infondées, les 6 familles acceptées sont de Vaulnaveys-le-Haut et résident actuellement sur la commune.



# La démocratie participative : renouveler la voix du peuple, une volonté affirmée

Thierry Ménissier, Professeur de philosophie politique

Après une présentation très dynamique sur les ressorts de la démocratie participative, Thierry Ménissier, Professeur de philosophie politique, a animé avec talent un débat avec un public aussi intéressé qu'intéressant d'habitants de Vaulnaveys-le-Haut, jeudi 20 novembre 2014 à la salle Jean Platel.



Si la démocratie participative rencontre quelques difficultés à se mettre en place à l'échelle de la nation, rares sont en effet les lois françaises émanant d'une démarche de démocratie participative (associant l'ensemble des acteurs de la société), elle se développe de manière très rapide à l'échelle des collectivités territoriales. Elle se traduit par la création de conseils citoyens indépendants venant éclairer les prises de décision des élus. Cette « nouvelle donne » de l'exercice du pouvoir permet de revitaliser la vie en société, de redécouvrir l'intérêt général en créant de nouveaux lieux de délibérations. Elle permet aussi à chacun, doté d'une expertise, d'en faire profiter l'ensemble de la communauté.

Le maire et la commission démocratie participative souhaitent expérimenter cette « nouvelle participation citoyenne » à Vaulnaveys-le-Haut durant l'année 2015 en créant des ateliers à Belmont, au Bourg et à Uriage. Ils seront composés de trois collèges : des membres nommés par le Maire, des membres tirés au sort et des membres volontaires.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans celle amorcée par la Métropole qui met en place un Réseau territorial de la participation, réseau auquel la mairie de Vaulnaveys-le-Haut entend participer activement.

## Les cirques et la prairie d'Uriage

Cet été nos concitoyens ont eu à subir un certain nombre de désagréments avec la venue de cirques et autres manèges, qu'il est difficile de ne pas accepter et encore moins de déloger. Toutefois la venue d'un cirque est aussi un moment de joie pour les enfants et fait partie de l'animation d'été de la station d'Uriage.

Nous avons sept demandes pour 2015. **La municipalité a donc cherché à trouver un équilibre pour que les cirques puissent travailler sans engendrer trop de gêne pour les habitants d'Uriage.** Un règlement contraignant a été élaboré, pour protéger à la fois le calme des riverains et la

prairie elle-même. Ce règlement fixe la présence d'un seul cirque par mois uniquement en juillet et août pour 8 jours au maximum. Pour l'année 2015, nous avons retenu du 15 au 18 juillet le cirque Gontelle et du 18 au 25 août le cirque Zavatta que nous avons eu le plaisir de recevoir plusieurs fois et dont nous n'avons jamais eu à nous plaindre. Les autres demandes ont été rejetées, des discussions avec les forains ont permis de leur expliquer les raisons de notre refus.

Par ailleurs Guignol fera une halte sur la contre-allée d'Uriage à la grande joie des enfants, en mars et en avril.



## **Tribune des élus de Bien Vivre à Vaulnaveys.**

Chers concitoyens,

En 2014, nous avons pu constater que natif de Vaulnaveys ou nouvel arrivant, le citoyen s'intéressait à la vie de sa commune, souhaitait y participer et pas seulement en tant qu'électeur. On ne pouvait en effet considérer que les élus élaborent des projets et prennent des décisions sans que la population n'y soit associée et n'y participe activement. La consultation du peuple est un petit pas vers la démocratie mais nous constatons que le chemin sera long avant d'atteindre la co-construction....

**Durant la campagne, nous nous étions engagés à vous rendre des comptes.  
Voici quelques-unes de nos actions :**

### **Infrastructures**

Nous (Yves, Sylvain, Marc) participons activement au sein de la commission Infrastructures à sécuriser et rendre nos espaces publics accessibles à tous. Une réflexion sur l'optimisation de l'éclairage public est en cours. Notre volonté : "éclairer mieux et consommer moins". Nous insistons pour que la commune contacte au plus tôt l'ALEC\*... afin qu'elle nous apporte ses conseils en matière de maîtrise de l'énergie, mission qu'elle assure auprès de tous les consommateurs de l'agglomération grenobloise (collectivités et particuliers).

### **Communication**

Yves vient d'intégrer la commission communication, nous nous efforcerons ainsi de contribuer à une meilleure transmission de l'actualité sur les actions municipales menées et sur leur avancée.

### **Déplacements**

Marc intervient dans la commission réseau du SMTC\* et fait son possible pour que nos communes périurbaines et notamment celles du vallon d'Uriage ne soient oubliées au profit des communes de l'agglo déjà bien desservies. Nous réfléchissons à la création d'une Commission extra-municipale pour étudier ensemble l'organisation de solutions alternatives aux transports en commun et surtout à l'auto-soliste pour nos déplacements. Vous êtes intéressés ? Contactez-nous.

### **Tourisme**

Claire anime actuellement dans le cadre de la sous-commission tourisme à laquelle participent également Yves et Nathalie, un travail sur les sentiers, les liaisons avec nos communes voisines et le patrimoine à découvrir. Une réunion avec les communes de Vaulnaveys-le-Bas, Saint-Martin d'Uriage, Chamrousse et Herbeys a eu lieu en novembre.

### **Egalité femmes/hommes**

Claire, référente sur le sujet à la Métro a organisé une réunion en octobre dans le cadre d'un appel à projet sur l'égalité filles/garçons à destination des jeunes. Le conseil municipal s'est mobilisé pour cette action et nous aurions aimé accueillir davantage de Vaulnaviards sur le sujet! RDV en 2015 ?

### **Action sociale**

Martine et Nathalie ont participé aux réunions d'attribution des logements sociaux du Bourg. Elles ont également contribué à l'organisation du repas et à la distribution des colis de Noël à nos aînés. Nous avons pu constater à cette occasion combien ce moment d'échange est riche en lien social. Nous remercions nos seniors pour l'accueil chaleureux qu'ils nous ont réservé !

### **Bâtiments communaux**

Marc, Sylvain et Nathalie attendent avec impatience de participer activement aux projets lancés sur le groupe scolaire: extension et création d'une structure périscolaire et réhabilitation de 2 logements.

Vous souhaitant de Joyeuses fêtes et une très bonne année 2015  
« Les fleurs de demain sont dans les semences d'aujourd'hui. » Proverbe chinois.

\* ALEC : Agence Locale de l'Énergie et du Climat

\* SMTC : Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération grenobloise

# Des nouvelles du RAM : SICCE... à plusieurs, c'est mieux

La communauté de communes du Sud-grenoblois avait la compétence petite enfance ce qui signifiait qu'elle organisait, finançait les personnels et le fonctionnement des structures d'accueil de la petite enfance.

La métro n'a pas pris cette compétence et au 1<sup>er</sup> janvier 2015 elle l'a rendue aux communes.

A Vaulnaveys-le-Haut il y a 26 assistantes maternelles en activité qui peuvent accueillir une centaine d'enfants.

Un relais d'assistantes maternelles géré par une animatrice propose une aide aux parents ((liste d'assistantes maternelles, contrat de travail, infos diverses)des temps collectifs, pour permettre aux assistantes maternelles de se rencontrer, d'échanger et aux enfants de jouer ensemble, des formations etc...

Le conseil municipal a décidé d'adhérer au Sicce (syndicat intercommunal à la carte du collège et du contrat enfance) pour permettre la continuité de ce service, très apprécié des utilisateurs(trices) et mutualiser les efforts. Contact : Carole Mollon 04.76.78.96.52.

Parallèlement une étude programme est en cours, dans le cadre du projet d'extension de l'école, sur la possibilité de réalisation dans notre commune d'une structure d'accueil petite enfance(crèche).



## Extension du groupe scolaire Jules Bruant, c'est parti !

Après un appel à candidature pour la sélection d'un « programmiste », la commission d'appel d'offre a retenu à l'unanimité parmi les 9 dossiers reçus la société AMONE de Vaux-en Velin.

Une première rencontre a eu lieu jeudi 4 décembre avec madame Anne-Cécile Villermet de la société Amone et le groupe de pilotage. Ce groupe est composé de techniciens de la mairie et d'élus : Jean-Yves Porta (maire), Charles Paillet (équipements communaux), Bernadette Fège (vie des écoles), Isabelle Courant (animation, centre de loisirs), Anne Garnier (action sociale), Pascal Besesty (économie) et Yann Echinard (accessibilité, démocratie participative).

**Ce premier contact avait pour but de faire le point sur les besoins :**

- construire deux classes maternelles (suppression des deux préfabriqués actuels) et création d'une classe passerelle qui pourrait servir en cas d'augmentation d'effectif, soit en maternelle, soit en primaire.
- donner à l'accueil périscolaire et au centre de loisirs les conditions d'organisation de leurs activités (suppression du troisième préfabriqué).
- mener une réflexion sur la création d'un multi-accueil petite enfance
- améliorer énergétiquement les locaux de la maternelle existante.

- rechercher l'optimisation et la mutualisation des équipements tout en gardant une éventuelle possibilité d'extension dans le futur.
- rechercher une proposition énergétique respectueuse de l'environnement, étendue si possible à l'ensemble des bâtiments.
- repenser les conditions d'accès (PMR, piétons, cycles) et de stationnement (enseignants, agents, parents d'élèves) sans oublier les espaces de loisirs et de jeux.

**L'équipe municipale souhaite une large consultation et la participation de tous les utilisateurs qui seront pleinement associés à cette réflexion.** Madame Villermet va mettre à profit les semaines à venir pour les rencontrer et se mettre à leur écoute : directions des écoles maternelle et élémentaire, représentants des parents d'élèves, direction des services périscolaires, représentants des assistantes maternelles, direction de l'Association des Centres de Loisirs.

**Le rendu au groupe de travail de ces rencontres de concertation est programmé pour le 29 janvier.**

## Le père Noël à la Mairie

Mercredi 17 Décembre, en compagnie de leurs parents, du Maire et de nombreux élus, les enfants des employés communaux ont reçu la visite du Père Noël venu leur apporter de nombreux cadeaux. La distribution terminée, cette agréable manifestation s'est conclue, comme il se doit, par un sympathique buffet pour la plus grande joie de tous.



## Emotion et détermination pour les vœux 2015



Vendredi 9 janvier, entouré de personnalités départementales, ainsi que de très nombreux maires et adjoints des communes voisines et amies, Jean-Yves Porta a présenté ses vœux à la population de Vaulnaveys-le-Haut. Malgré les événements tragiques et sanglants qui venaient d'endeuiller notre pays, le maire et son conseil avaient choisi d'être fidèles à la devise de notre commune « faire face » en maintenant cette cérémonie afin de montrer leur volonté de ne rien céder au défaitisme et d'affronter debout l'adversité

Après une émouvante minute de silence en hommage à toutes les victimes, Jean-Yves Porta a fait le point sur tous les projets que l'équipe municipale, fidèle à ses engagements de campagne, s'emploie à réaliser ou à faire avancer, avant de conclure : « Notre détermination est intacte et en cette période trouble, où l'individualisme tend à l'emporter sur la solidarité, il importe de préserver un lien social fort et un sens de l'effort collectif. Unis, nous serons toujours plus forts ».

*Avaient tenu à être présents autour de Jean-Yves Porta et de son conseil, Gilles Strappazon, conseiller général, Michel Issindou, député, Jean-Marc Gauthier, maire de Vaulnaveys-le-Bas, Gérald Giraud, maire de St-Martin d'Uriage, Philippe Cordon, maire de Chamrousse, Françoise Cloteau, maire de Champagnier, Françoise Fontana, maire d'Herbeys, Georges Oudjaoudi, vice-président de la Métro ainsi que Bernard Charvet, maire de Brié-et-Angonnes.*



**L'accès au droit pour tous avec l'AFIV (Association des Familles Intercommunales du pays Vizillois)**



## Ils n'ont pas tué Charlie



*Nos élus ainsi que de nombreux Vaulnaviards étaient présents.*

Lundi 12 janvier, à l'appel de tous les maires du secteur, ce sont près de 1500 personnes de tous âges et de toutes confessions qui se sont rassemblées sur la place du Château à Vizille pour se recueillir et rendre hommage à toutes les victimes des odieux attentats de la semaine précédente et montrer leur attachement aux valeurs de la République

Puis, portant bougies et pancartes avec le vibrant « je suis Charlie » ou des messages défendant la liberté, la tolérance ou la démocratie, la foule en cortège s'est

rendue à la Locomotive où l'attendait la chorale de la Mirandole qui a interprété « Frontières » puis la Marseillaise reprise par tous les présents et suivie d'applaudissements nourris.

Après avoir posé les bougies à l'entrée de la salle, les manifestants ont pu mettre des messages sur les registres qui étaient à leur disposition et exprimer leur indignation, leur refus du fanatisme, leur dégoût de la barbarie mais aussi leurs espoirs, leur détermination et leur soif d'une nation forte, unie et fraternelle.

Dans le cadre de l'action sociale de la commune, nous venons de signer une convention de partenariat avec cette association pour vous permettre d'obtenir gratuitement de l'information juridique.

L'information est assurée par un juriste spécialisé, salarié de l'association, gratuite pour les usagers et confidentielle.

Il offre accueil, écoute, orientation, informations juridiques et le cas échéant un accompagnement individualisé et de la médiation familiale.

Pour l'accompagnement individualisé (constitution de dossier, médiation familiale...) une cotisation annuelle de 15€ vous sera demandée.

**Des permanences ont lieu à Vizille à la Maison de l'enfant, 77 rue Argoud**

Le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h  
Tel : 04.76.78.37.82

## CCAS

Le centre communal d'action sociale est un établissement public administratif paritaire, composé d'élus locaux et de personnes « qualifiées » dans le secteur associatif (ADMR, association des Gourlus, donneurs de sang...), Arlette Corjon, Joseph Meyrieux, Marie-Renée Balme, Patricia Garcia, Roger Bouvier, Pascale Garcin, pour les non élus et Isabelle Courant, Roger Phélix, Janine Mury, Martine Mermier, Nathalie Coustoulin, Bernadette Fège, Anne Garnier (vice présidente), pour les élus. Le maire Jean-Yves Porta en est de plein droit le Président.

Le CCAS gère de façon indépendante son budget qui lui est octroyé par la commune, par une partie de la redevance des concessions de cimetière et par des dons ou legs.

### A QUOI SERT -IL ?

Ses missions sont définies par le code de l'action sociale et des familles. Il met en œuvre la politique d'action sociale de la commune, en liaison avec l'État, le département, la caisse d'allocations familiales et les organismes à caractère social.

#### Il a des missions obligatoires :

- Instruction des dossiers d'aide sociale légale comme les demandes d'APA (allocation personnalisée d'autonomie) de placement pour personnes âgées et handicapées, d'obligation alimentaire, d'AAH(allocation handicapée adulte) de CMU (couverture maladie universelle) de RSA, de domiciliation, etc. et de transmission aux services compétents.
- Lutte contre l'exclusion
- Information sur les droits avec accompagnement personnalisé

#### et des missions facultatives :

- Secours d'urgence et aide financière sur justificatifs ou sur demande des services sociaux.
- **Animation destinée plus particulièrement aux anciens: en voici quelques exemples :**
  - repas de Noël, colis de Noël pour les plus de 70 ans
  - Organisation de voyage à destination des plus de 60 ans
  - Initiation à l'informatique
  - Convention avec un organisme d'information juridique pour tout public.(voir article AFIV p.15)

**Les membres du CCAS sont à votre écoute pour développer ce service en fonction de vos besoins.**

Catherine Marcel est la référence administrative du CCAS à la mairie de Vaulnaveys-le-Haut :

**04 76 89 18 05**

## Voyage 2015 en Dordogne



Grâce à une entente avec le CCAS de Brié et une convention passée avec l'ANCV(association nationale des chèques vacances ) le CCAS de Vaulnaveys vous offre la possibilité de partir en voyage du 13 au 20 juin 2015, à Beaulieu sur Dordogne dans le village vacances « la Riviera limousine » près de Rocamadour et de Collonges la Rouge. Vous pourrez visiter le gouffre de Padirac, de nombreux sites et goûter la riche gastronomie de Corrèze.

#### Les conditions pour partir:

- Personne de plus de 60 ans
- Être retraitée ou sans activité professionnelle
- Personne de plus de 55 ans, si porteur de la carte d'invalidité

- Le prix du séjour sera différent suivant votre situation fiscale. Si vous êtes non imposable le CCAS pourra participer aux frais de transport
- Les inscriptions en mairie sont ouvertes à partir du 3 février et se feront dans la limite des places disponibles.

**2 permanences pour explications et inscriptions sont organisées les mardis 3 et 5 février de 14 h à 16 h à la mairie de Vaulnaveys-le-Haut** où vous serez reçus par Janine Mury, conseillère municipale. Tél 04.76.89.18.05.



# Chemin et sentiers, une richesse pour nous et pour toute l'agglomération grenobloise

**Les sentiers sont nombreux sur notre commune et sont classés en 2 catégories**

- les sentiers PDIPR qui sont gérés et entretenus par le Sipavag (la métro) sur environ 23 km (marquage jaune)
- les sentiers et chemins communaux qui sont gérés par la commune et entretenus par nos services au printemps et à l'automne sur environ 30 km

**Beaucoup des sentiers PDIPR et communaux font la jonction avec les autres communes par exemple**

- de Premol nous pouvons rejoindre Montchaffrey, Séchilienne et Chamrousse
- du départ du chemin de Naclard nous pouvons rejoindre les sen-

tiers de St-Martin-d'Uriage, Pré-Gaudet et Chamrousse

- de Vaulnaveys-le-Haut, en passant par le chemin de la Malaterie ou le chemin des Côtes, nous rejoignons les crêtes d'Herbeys et de Brié-et-Angonnes avec une vue splendide sur Belledonne, le Vercors et la Chartreuse

**Nos services ont fait un gros effort pour l'entretien de tous ces sentiers mais il reste encore quelques sentiers à réhabiliter pour 2015 par exemple**

- le chemin de Pré Falcon qui part de l'impasse des Perrières et conduit à la Chapelle de Belmont (600 m)

- le chemin du Puits qui va de Champ la Vigne à Belmont (600 m)

- le chemin des Fourneaux qui part de la Chapelle de Belmont et rejoint le début du chemin de Naclard (1350 m)

Plusieurs élus et citoyens se sont portés volontaires pour l'entretien et l'ouverture de ces sentiers cette année mais **toutes les bonnes volontés sont les bienvenues** et si vous êtes intéressés vous pouvez vous inscrire en mairie ou auprès d'Henri Pellegrinelli : 04.76.89.15.47. ou encore auprès de Roger Phélix : 06.71.26.42.86.





## Tribune des élus d'Agir ensemble pour Vaulnaveys-le-Haut

**E**n ce début d'année 2015, les élus d'Agir ensemble pour Vaulnaveys-le-Haut profitent de cette tribune pour présenter leurs vœux de bonheur et de réussite à toutes les Vaulnaviardiens et tous les Vaulnaviardiens. Ils espèrent, pour leur part, continuer à répondre au mieux à leurs attentes.

La situation économique et sociale de la France étant particulièrement difficile, ils souhaitent que leurs actions puissent se traduire par une plus grande solidarité à l'échelle du territoire de la commune.

**Les premiers mois de cette nouvelle mandature ont été particulièrement chargés et ont fortement sollicité nos élus.**

La mise en place du changement de rythme scolaire et la création des Nouvelles Activités Périscolaires en partenariat étroit avec l'équipe pédagogique et l'association des parents d'élèves a été très prenante. Ce travail d'équipe a été porté par Bernadette Fège, M. Dupré et M<sup>me</sup> Roesch (APE). La volonté collective étant de proposer de nouvelles activités, n'hésitez pas à être force de proposition auprès des animateurs.

**Les conseillers communautaires**, Anne Garnier et Jean Ravet, ont participé activement à l'intégration de la commune à la Métro et à la création de la Métropole. Cette grande transformation mobilise de nombreuses énergies, celles de Claude Gabelle, Daniel Garcin, Bernadette Fège, Pascal Besesty, Marie-Rose Alfara, Henri Pellegrinelli, Roger Phélix ou Charles Paillet. Elle est en effet cruciale pour notre avenir en termes de voirie, d'urbanisme, de transport, de logement, de tourisme, d'eau, d'assainissement, de nouvelle répartition financière etc. Jean-Yves Porta intervient dans de nombreuses commissions et à toutes les conférences des maires. Vaulnaveys-le-Haut, en peu de mois, a acquis la réputation d'une commune très présente au sein des instances de décision et très gagnante dans les débats.

**La commission infrastructure, accessibilité et sécurité** a déjà à son actif de nombreuses réalisations (rampes PMR, nouveaux cheminements, commande de

radars pédagogiques). Rendre Vaulnaveys-le-Haut plus accessible afin de sécuriser les cheminements constitue un objectif central de la mandature. Claude Gabelle, Daniel Garcin, notamment, souhaitent poursuivre leurs efforts avec de nouvelles sécurisations (route de la gorge) et un plan éclairage plus efficace et plus économe.

Pascal Besesty a ouvert un chantier trop longtemps mis en sommeil : **la rénovation du centre Bourg**. Vous avez été nombreux à répondre au questionnaire « Votre Bourg, votre marché » et à remercier l'équipe municipale d'avoir associé la population. Ce projet, à la fois économique et urbanistique, va changer le visage de notre commune dans les mois prochains.

**Les commissions communication et démocratie participative** ont travaillé dans l'ombre afin de préparer une nouvelle façon de communiquer et de faire vivre la démocratie. Un nouveau site internet verra le jour au plus tard au printemps 2015 et des ateliers participatifs seront créés à Belmont, Uriage et au Bourg. La volonté des animateurs de ces deux commissions est d'associer toujours davantage la population à la vie de la commune.

**La commission vie scolaire et petite enfance** porte un projet magnifique puisqu'il s'adresse à la jeunesse de Vaulnaveys. La vente du terrain d'Uriage à la Société Générin permet à la commune d'envisager des investissements importants à destination de son groupe scolaire et la création d'une crèche. Cela nécessite dès à présent une très forte implication des élus, Anne Garnier, Bernadette Fège, Charles Paillet et Isabelle Courant.

Les élus d'Agir Ensemble pour Vaulnaveys-le-Haut ne peuvent terminer cette première tribune sans se féliciter de l'attitude des élus de l'opposition qui soutiennent l'ensemble des projets portés par l'équipe municipale. Mais n'est-ce pas logique si l'on garde en mémoire la convergence des professions de foi et des engagements pris lors de la campagne par les deux équipes ? ■

## Cérémonie du 11 novembre



La cérémonie du 11 novembre revêtait cette année un caractère particulier avec le début des commémorations du centenaire de la guerre 1914-1918.

Cérémonie simple mais emplie de gravité et d'émotion en présence d'une foule que nous n'avions pas vue aussi nombreuse depuis longtemps.

Parmi les personnalités nous avons noté la présence de messieurs : Gilles Srapazon conseiller général, Paul Dauphin 1<sup>er</sup> adjoint de Saint-Martin-d'Uriage, représentant le maire Gérald Giraud indisponible, Christian Letoublon, Jean-Marc Gauthier maire de Vaulnaveys-le-Bas, monsieur Perrin président de l'UMAC locale et de nombreux élus.

A la demande du correspondant défense, un détachement du 7<sup>ème</sup> bataillon de Chasseurs Alpains de Varcès est venu rendre les honneurs.

Deux moments forts, **le premier** lorsque les enfants de la classe CM2 de Mélanie Gazeau ont effectué l'appel aux morts, les jeunes pompiers répondant à tour de rôle « Mort pour la France », **le second**, lorsque pour clôturer la cérémonie les pompiers des Vaulnaveys ont chanté de fort belle manière la Marseillaise.



# Le père Noël était au rendez-vous...

O n peut dire que cette première édition du marché de Noël sous le mandat de Jean-Yves Porta fut une belle réussite. Il faut préciser également que la manifestation était, comme les années précédentes, co-organisée par la mairie et le comité des fêtes et que ces deux équipes réunies n'ont pas ménagé leur peine pour organiser un rendez-vous haut en couleurs et riche en émotions : plus de 80 exposants avaient d'ailleurs répondu présents, sans compter une liste d'attente qui nous permettra, à l'avenir, de varier plus encore les produits proposés à la vente.

De nombreuses animations ont ponctué cet après-midi festif : contes à la bibliothèque, sculpteur sur glace, nombreuses tombolas, sans oublier le célèbre bonhomme rouge qui nous a, cette année encore, honoré de sa présence.

La fête s'est achevée dans les effluves du chocolat et du vin chauds concoctés par Manu et offerts par une équipe largement récompensée de ses efforts par la présence d'un public nombreux et satisfait. ■



# le public aussi !





# Dans les coulisses de la fête

Il serait bien imprudent de croire que le déroulement quasi parfait d'une manifestation comme celle du marché de Noël est le fruit d'un hasard heureux. Il y a certes toujours une part de chance et d'imprévu, ne serait-ce que la météo. Mais il y a avant tout et surtout un énorme travail de préparation et nous voulons ici rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pour que cette fête soit un succès.

Nous tenons tout d'abord à féliciter les services techniques de la commune dont le talent et le savoir-faire se sont une nouvelle fois exprimés dans la réalisation de la magnifique arche qui invitait joyeusement à rejoindre le Champ de foire..

Ce sont les mêmes agents communaux qui ont pendant plusieurs jours monté les chapiteaux et préparé la place. Ils étaient encore là, vendredi, tôt le matin en compagnie de nombreux élus et bénévoles du Comité des fêtes venus aux aurores agencer les stands, mettre en place sono, éclairages et décorations.

Et ce sont encore les mêmes qui jusqu'à tard dans la nuit ont nettoyé, démonté, rangé et mis en sécurité l'essentiel des installations. Qu'ils en soient tous sincèrement remerciés.

Mais nos remerciements ne seraient pas complets si nous passions sous silence le rôle essentiel de celle qui, sans jeu de mot, a été pendant des semaines sous tension, notre infatigable madame 100.000 volts, Isabelle Courant, qui a pensé, organisé, piloté, animé et su électriser, en continu et avec chaleur, tout ce petit monde pour que petits et grands, exposants et visiteurs gardent de cette journée un merveilleux souvenir.



# Notre marché du vendredi accueille de nouveaux venus



**Julie Bouhanoun** a créé son entreprise en avril de cette année pour revendre fruits et légumes de saison de producteurs locaux ou régionaux. Certains produits sont issus de l'agriculture biologique. Elle commercialise également des fruits secs. Cette jeune commerçante est passionnée par le commerce de proximité et se réjouit de travailler avec une clientèle locale comme celle de notre marché du vendredi.



**Marlène Molina** habitante de Vaulnaveys-le-Haut est passionnée de gastronomie japonaise. Elle vient de créer Maki & Co, un « foodtruck » de spécialités japonaises comme les traditionnels sushis qu'elle confectionne elle même mais aussi les soupes Ramen et bien d'autres spécialités à découvrir le mercredi à la Tuilerie ou le vendredi sur le marché du Bourg.



Enfin **Yannick Desgrange**, élu de notre commune, a pris la suite de Norbert « Pizza Azo ». Son camion s'appelle désormais « Orso Pizza » sachant qu'Orso veut dire Ours, de Vaulnaveys bien sûr. Il vous propose un large choix de pizzas, rouges et blanches. Vous le retrouverez de 18 à 21h les mardi et samedi à Uriage, le mercredi à Revel, le jeudi à Vaulnaveys-le-Bas, le dimanche à Belmont et sur vos marchés le mercredi à Saint-Martin-d'Uriage et le vendredi à celui de Vaulnaveys-le-Haut.



# Le billet de l'union des commerçants d'Uriage



Lors de notre réunion du 19 septembre, nous avons travaillé sur les évènements à créer. Après plusieurs propositions nous avons inventé un circuit gourmand d'HALLOWEEN : Chaque enseigne de l'Union Des Commerçants d'Uriage offre des bonbons aux « petits démons ». Cette initiative permet aux clients de découvrir l'ensemble de leurs commerçants de proximité, puis de finir ce circuit par

un apéritif des sorciers offert par l'Union, servi sur un stand Halloween installé devant l'Aé-rojump de 18H30 à 20H00, ce rendez-vous nous permettant de remercier nos clients de leur fidélité.

Nous sommes très heureux de constater que ce Circuit Gourmand a été un véritable succès. Merci aux mairies de St-Martin d'Uriage et Vaulnaveys-le-Haut pour leur soutien. Nous avons créé un évènement apprécié par toute la famille, bravo pour les déguisements ! Les enfants et certains parents nous ont offert une superbe palette de monstres ! Nous n'imaginions pas une telle participation. Pour 2015 nous prévoisons plus de gourmandises !

## Dégustations gourmandes

Dimanche 7 décembre a eu lieu durant toute la matinée, un vrai moment de convivialité, avec l'agréable dégustation organisée à la Tuilerie par Stéphanie et Thierry Licata et par Francis Duvigneau.

Afin de faire connaître ses nouveaux produits, la boulangerie « Les Trois Elles » présentait un pain sans gluten, un pain complet aux graines de céréales et deux nouvelles bûches « La Poire Bretonne » et la « Palermitaine ». Quant à Francis après avoir officié pendant 23 ans au restaurant du Golf, il est à présent installé à son compte comme traiteur à domicile. Il vous propose :

- plateaux repas pour les familles
- plateaux repas pour les personnes âgées
- buffets d'entreprises
- repas pour tous types d'évènements : anniversaire, mariage, baptême, réception etc.

Ce dimanche matin nous avons dégusté d'excellents produits entièrement faits maison : verrines, terrines, amuse-bouche, pains surprises en forme d'animaux, bouquets de fleurs réalisés à partir de légumes frais à croquer accompagnés de sauces variées. Pascale Laureys de la Cave de Régusse de son côté offrait les vins et nous avons eu un petit faible pour le Viognier de Régusse parfaitement assorti à cette dégustation.

## Pharmacie

La pharmacie du village a récemment changé de propriétaire. Monsieur Marc Roméo, après avoir travaillé plusieurs années à Meylan, vient de racheter la pharmacie, longtemps tenue par madame Cohen. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Après quelques jours de travaux, l'agencement intérieur a été entièrement repensé et modernisé pour gagner en efficacité et en luminosité.

Monsieur Roméo vous accueille du lundi au samedi de 8h45 à 12h et de 14h30 à 19h. Plusieurs jours par semaine la pharmacie est ouverte entre 12h et 14h30 en fonction de sa disponibilité, aussi est-il prudent de téléphoner sur cette tranche horaire avant de se déplacer.

**Pharmacie du Bourg**, 587 avenue d'Uriage,  
Tél : 04 76 89 16 53



Trois adresses à pratiquer sans modération :

**Les trois Elles,**

2 route de Prémol  
tel : 04 76 89 10 18

**Les délices de Francis**

tel : 06 19 34 31 40  
[www.les-delices-de-francis.fr](http://www.les-delices-de-francis.fr)

**Cave de Régusse**

3061 avenue d'Uriage,  
tel : 04 76 42 25 48



## Les anciens à l'honneur

Le dimanche 7 décembre, c'était le traditionnel repas des anciens.

La salle polyvalente avait été joliment décorée pour accueillir les 95 personnes qui avaient répondu favorablement à l'invitation du CCAS de la commune.

M. le Maire et son épouse ainsi qu'une dizaine d'élus étaient venus partager ce repas.

M<sup>me</sup> Ferrara Jeanine née en 1926 et M. Gaudion Pierre né en 1921 étaient les doyens de cette journée.

Ils ont reçu un petit cadeau pour les honorer.

Un repas copieux était proposé, préparé et servi par Thierry Olivero et son équipe.

L'animation musicale a été confiée au groupe « Accords et âmes » avec Yaël, Thierry et Eric.

Certains ont dansé, d'autres ont chanté mais tous ont apprécié la jolie voix de Yaël et l'enthousiasme des musiciens.

Un après-midi agréable qui a permis de se retrouver, d'échanger dans une ambiance chaleureuse.

Ceux qui n'ont pas souhaité participer au repas ont reçu le colis festif de fin d'année (230).

Pour la première fois un accueil a été organisé par les membres du CCAS afin de permettre à ceux qui le souhaitaient de venir le chercher en Mairie. Pour les autres (156) le colis leur a été porté à domicile par les élus et les membres du CCAS.

Nos anciens qui sont en maison de retraite n'ont pas été oubliés, un colis avec des produits d'hygiène et des friandises leur a été porté dans leur nouvelle résidence. Ce petit geste leur permet de garder le contact avec leur commune d'origine, ils apprécient de pouvoir échanger et avoir des nouvelles « du pays ».

Nous espérons que ces petites attentions auront fait plaisir à nos aînés et qu'ils ont passé de bonnes fêtes de fin d'année.



## Du côté de la tanière enchantée

Après une semaine de vacances de la Toussaint pleine d'actions et de découvertes, l'accueil de loisirs de Vaulnaveys-le-Haut a profité de l'automne pour faire découvrir aux enfants leur commune au travers

de plusieurs escapades. Observer la flore environnante fut, par la suite, l'occasion pour chacun de confectionner un magnifique herbier.

**La période de décembre** a été l'occasion pour les enfants de créer différentes décorations de Noël ainsi qu'un sapin et un calendrier de l'aveugle géant. Le dernier mercredi de l'année 2014 tout le monde s'est retrouvé autour d'un goûter amélioré après avoir ouvert les cadeaux que le Père Noël avait apportés pour enrichir le fond de jeux de la Tanière enchantée.

**Pour la rentrée 2015**, c'est une plongée dans l'univers marin que les enfants vivront grâce aux activités manuelles et aux jeux extérieurs préparés par l'ensemble de l'équipe d'animation.

**Enfin les vacances de février** seront placées sur le thème des Carnivals. Au programme : découverte des différents carnivals à travers le monde, confection

de masques, de loups... et autres surprises actuellement en cours d'élaboration !

### Pour plus de renseignements

vous pouvez contacter le directeur de l'accueil de loisirs :

**Arnaud Chesnais**

06.18.12.21.20

arnaud.chesnais@hotmail.fr.

Vous pouvez aussi choisir de le rencontrer lors de ses permanences le jeudi de 16h30 à 18h00 à l'école Jules Bruant.



# Expositions

Visite des expositions « Il y a 100 ans la guerre » et « Tu n'en reviendras pas »

Vendredi 7 novembre 2014, la classe CM2 de Mélanie Gazeau visitait l'exposition « Il y a 100 ans, la guerre » et « Tu n'en reviendras pas » au Belvédère de Saint-Martin-d'Uriage. De 9h à 10h30, les enfants étaient accueillis par Marie-France Louchet et Charles Paillet, de l'association patrimoniale de Saint-Martin-d'Uriage.

Avec beaucoup d'intérêt, ces jeunes ont découvert le travail photographique de Christiane Sintes puis ce qu'était « un poilu », la rude vie dans les tranchées mais aussi les difficultés

d'un village de l'arrière alors que les hommes étaient partis combattre au front. Ils découvraient également que la station d'Uriage (et donc une partie de leur village) avait été transformée en hôpital militaire durant les 4 ans de guerre.

Les objets fabriqués ou utilisés dans les tranchées ont attiré leur attention et suscité beaucoup de questions.

Cette exposition est le point de départ d'un travail sur l'année que va réaliser la classe. En effet, elle travaillera ensuite dans quelques mois avec la bibliothécaire de

Vaulnaveys-le-Haut sur ce même thème, pour finir en fin d'année par un parcours de St-Martin à Vaulnaveys afin de se remémorer notre histoire passée.

*Nos écoliers et les animateurs après une journée pleine d'enseignements*



## La mairie a récompensé les maisons fleuries

Judi soir 27 novembre, une ambiance bien sympathique régnait salle Jean Platel, pour la remise des prix 2014 des « maisons fleuries » organisée par la Mairie.

Le maire Jean-Yves Porta a souligné tout l'intérêt que porte la commune à cette manifestation qui contribue à l'embellissement de notre village. La présence de

nombreux élus avec ces acteurs du fleurissement en est la preuve, preuve aussi dans la durée avec le petit rappel mémoire de Marie Claude Gautier qui nous a présenté sa médaille remise lors du premier concours en 1993.

Cette année 19 participants, dont un nouvel arrivant, ont décuplé leurs efforts pour embellir leurs maisons, terrasses et jardins et

rendre notre village plus agréable. Les félicitations et les commentaires allaient bon train autour des photos, exposées sur les panneaux préparés par la s/commission « fleurissement », sans oublier les courges italiennes prêtées par M<sup>me</sup> Valentine Scolari, pour agrémenter cette décoration.

Comme chaque année tous les participants ont été récompensés par un bon d'achat aux « Jardins de Belledonne » de Monsieur Bourrin qui a eu la gentillesse de fournir les plantes vertes pour la décoration de la salle.

Après la remise des prix la soirée s'est terminée par le traditionnel pot de l'amitié où chacun a pu goûter le Beaujolais nouveau.

Vous pouvez dès à présent préparer l'édition 2015, où nous vous attendons encore plus nombreux.

**Contact en mairie :**

Nadine tél 04.76.89.18.05

*Remise des prix dans une ambiance toujours aussi conviviale*





## L'école de Rugby de Vaulnaveys

L'École de Rugby de l'Étoile Sportive de Vaulnaveys rassemble dès l'âge de 5 ans, des enfants de la commune et des communes voisines, répartis en classes d'âge depuis les « Moins de 6 ans » jusqu'aux « Moins de 14 ans ». Cela représente un effectif de 94 enfants pour la saison 2014/2015.

Cette dernière catégorie a constitué cette année une entente avec l'école de rugby de Vizille, ce qui permet aux deux clubs de proposer les meilleures conditions d'apprentissage et de participation aux tournois.

L'animation de l'école de rugby est assurée par un tissu de parents bénévoles constitué de 16 éducateurs (dont 6 sont titulaires du Brevet d'Éducateur Fédéral), 2 chargées de relation avec les parents et de volontaires pour organiser les activités extra-rugbystiques. Intégrée à la vie du club, l'école bénéficie de son soutien pour les questions administratives, l'équipement et l'organisation des déplacements.

### Les objectifs

Les objectifs de l'école de rugby sont le plaisir et la sécurité. Les apprentissages sont basés dans un premier temps sur l'affectif et la gestion des émotions car il s'agit d'un sport de contact et de combat.

Viennent ensuite le développement des capacités techniques, physiques, mentales et le sens du jeu. Organisés autour du

calendrier scolaire, les cycles d'apprentissage s'appuient sur le plan de formation du joueur qui est un outil en permanente évolution par le biais de notre fédération qui fait évoluer les règles en cohérence depuis le Top14 et jusqu'à l'école de rugby.

Depuis peu, l'accent a été mis sur la formation de jeunes arbitres et dès les « moins de 12 ans » nous avons pu former plusieurs jeunes qui ont ensuite pu découvrir toute la complexité et le plaisir de ce rôle.

### Une école de la vie

Le slogan veut que l'école de rugby soit l'école de la vie, c'est pourquoi nous attachons une importance toute particulière à l'apprentissage des règles de vie et avons établi, avec les enfants, la charte du joueur. Les éducateurs et les parents ne sont pas oubliés puisqu'eux aussi disposent d'une charte qu'il s'engagent à respecter. Tout ceci permet à l'école de rugby d'être labellisée par la Fédération Française de Rugby et de bénéficier d'un suivi par les techniciens du Comité Fédéral des Alpes.

La proximité du FCG nous offre aussi l'opportunité d'aller voir des matches de haut niveau et de temps en temps d'avoir l'honneur d'accueillir des joueurs du Top14 lors de nos séances d'entraînement.

### La politique du club

Au plan sportif, la politique de notre école de rugby est d'amener nos joueurs au meilleur de leurs capacités et nous distinguons les catégories plaisir (pour se retrouver entre copains) et compétition (pour les passionnés et assidus). Chaque fin de saison est ponctuée par la participation à des tournois de niveau relevé (Challenge Alberto organisé par le FCG, Tournoi de la 27<sup>e</sup> Brigade de Montagne, Tournoi de Turin) qui permettent de nous mesurer face à des équipes venues d'autres comités français et parfois de l'étranger. Nous avons eu l'occasion de faire briller nos couleurs face à des équipes de renom.

### Contact :

denis.pelanchon@laposte.net

## L'association Patrimoines des Vaulnaveys poursuit son action

Au cours de ses 2 premières années d'existence, notre association a aidé les municipalités de Vaulnaveys-le-Haut et Vaulnaveys-le-Bas à la restauration de notre église. Grâce aux dons effectués par les habitants des 2 communes et aux subventions que nous avons reçues, nous avons participé à hauteur d'environ 20000 € aux travaux de maçonnerie extérieure et au revêtement du chœur.

Nous procédons maintenant à la restauration d'objets cultuels (classés ou non par les Monuments Historiques) dont notre église est riche. Ce sont des statues, bustes, des chandeliers et des reliquaires qui ont une grande valeur patrimoniale. Un restaurateur spécialisé a commencé ces travaux dont le montant total est de 5410 €, dont 1896 euros sont pris en charge par la Drac et le Conseil Général (pour les objets classés). Un avenant à

notre convention a été signé avec la Fondation du Patrimoine qui permettra de défiscaliser 66% des dons. Nous vous invitons à participer à cette restauration d'éléments de notre patrimoine en nous faisant parvenir un chèque (libellé à « Fondation du Patrimoine »). Ceci vous permettra de réduire votre impôt sur le revenu de 2015 des 2/3 de votre don.

Mais notre action ne se limite pas au domaine religieux. Elle concerne aussi le domaine profane. Nous finançons à hauteur de 2500 € la rénovation du lavoir Gorgot à Vaulnaveys-le-Bas dont la couverture vient d'être entièrement refaite.

Ce financement a été assuré par les cotisations des membres. Nous avons de nombreux autres projets à l'étude.



Le lavoir du Gorgot à Vaulnaveys-le-Bas

Si vous désirez participer à la valorisation et à la sauvegarde de notre patrimoine, rejoignez-nous en devenant membre de notre association. L'adhésion est de 10 € pour l'année scolaire 2014-2015.

### CONTACT ET COURRIER

Jacques Courtiade,  
433, chemin Saint Georges  
Vaulnaveys-le-Haut



## Restauration des objets cultuels

Monsieur Lionel Chardonnet de l'atelier Eleouet continue la restauration des objets cultuels, patrimoine de notre commune. Après la paire d'angelots et le buste de Saint-Jérôme, la statue de Saint-Joseph a retrouvé son éclat et vient de nous être rendue

Statue de Saint-Joseph

début décembre après un nettoyage complet, la reprise du socle et la restauration de la dorure. Cette réfection a été financée par un particulier d'une commune voisine que nous tenons à remercier très sincèrement.



# La Métro devient Métropole



Au 1<sup>er</sup> janvier 2015 la Métro devient Métropole.

Cela implique un transfert de compétences dans quatre principaux domaines entre les communes et la communauté de communes : économie, urbanisme, énergies, espace public. **Pourquoi ce changement ? et quelles conséquences dans la vie des citoyens ?** Ce dossier va tenter de clarifier les choses.

## LA MÉTROPOLE POURQUOI ?

C'est une conséquence de la loi de réforme des collectivités territoriales décidée par l'état en 2010, poursuivie par celle de modernisation de l'action publique en 2013, qui prévoit que tous les territoires de plus de 400.000 habitants, au sein d'une région urbaine de plus de 650.000 habitants sont automatiquement et systématiquement transformés en Métropoles au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

**Les buts poursuivis sont les suivants :**

- Regrouper les communes pour établir un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, éducatif, culturel et social à une échelle cohérente.
- Garantir à l'ensemble des populations concernées les mêmes services, voire les améliorer, tout en faisant des économies d'échelle.
- Améliorer au plan national et international la compétitivité d'un territoire.

Ainsi ont été créées 9 métropoles dites de « droit commun » : Lille, Rouen, Rennes, Strasbourg,

Nantes, Bordeaux, Toulouse, Grenoble et Nice.

3 Métropoles à statut particulier du fait de leur forte démographie : Paris, Lyon et Marseille.

Et sont en attente, 2 agglomérations : Brest et Montpellier.

## COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

L'ensemble des élus communautaires, épaulés par des élus communaux, se répartissent au sein de commissions thématiques qui élaborent les projets avec l'aide des techniciens. Ces projets sont discutés dans la conférence des Maires et transmis au bureau communautaire composé du Président, de 18 Vice-présidents et de 8 conseillers délégués, qui examine, arbitre et instruit les délibérations.

Celles-ci sont ensuite présentées à l'assemblée communautaire qui se réunit tous les 2 ou 3 mois pour débattre, voter et autoriser le Président à les mettre à exécution.

## QUI SONT LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES ?

Au nombre de 124, les conseillers communautaires sont élus

pour 6 ans. Ils ont été désignés par vos suffrages, dans chaque commune en mars 2014. Ils sont tous Maires, Adjointes ou Conseillers Municipaux. Ce sont donc des élus locaux qui gardent le contact avec les habitants et les réalités du quotidien.

Pour Vaulnaveys-le-Haut vos 2 conseillers sont Anne Garnier et Jean Ravet mais d'autres élus comme Claude Gabelle, Pascal Besesty, Charles Paillet, Daniel Garcin, Marie-Rose Alfara, Henri Pellegrinelli ou Roger Phélix participent aux travaux des commissions de même que Jean-Yves Porta qui est en outre membre de la conférence des Maires. Notre commune est donc solidement représentée.

## DEMAIN QUI FAIT QUOI ?

**La Métro exerçait un certain nombre de compétences :**

Les transports urbains, certains espaces naturels et sentiers, la pollution de l'air et les nuisances sonores, la collecte des déchets, l'assainissement, l'habitat et le logement, certains équipements sportifs.

### COMPÉTENCES CONSERVÉES PAR LA VILLE



action sociale



police



sport



état civil



santé



espaces  
verts



écoles



cultures

### COMPÉTENCES TR



habitat



politique  
de la ville



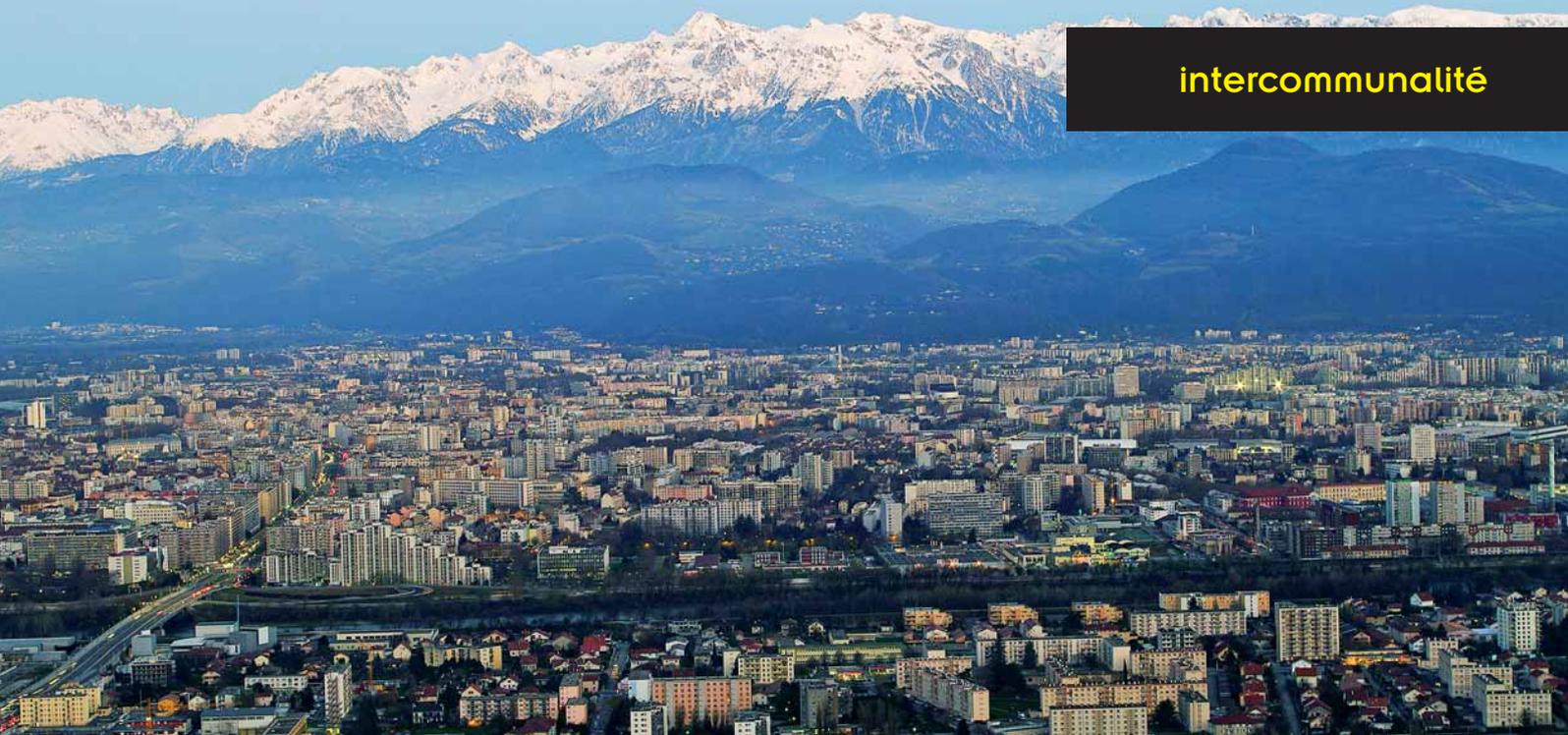
eau



développement  
économique



recherche et  
enseignement supérieur



#### A celles-ci vont se rajouter :

Le développement économique, la recherche et les universités, la voirie, les aires de stationnement et les parkings, la politique de l'habitat avec la création d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) en conformité avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), la politique de la ville avec le développement urbain, l'insertion sociale et la prévention de la délinquance, l'eau potable, les abattoirs et le marché d'intérêt national (MIN), le tourisme, la distribution de l'électricité et du gaz ainsi que la gestion des réseaux de chaleur.

Mais d'autres compétences pourraient être transférées à la Métropole dès 2015. Ces transferts dits « facultatifs » seront précisés par une nouvelle loi au printemps et concernent des compétences actuellement exercées par le Conseil Général, la Région ou même l'État.

#### Les communes conserveront :

L'État-civil, la propreté urbaine, les équipements sportifs et les subventions aux clubs, l'action sociale avec les crèches, les personnes âgées, les CCAS, la santé, les espaces verts, les écoles, les bibliothèques et lieux culturels ou de spectacle, la police municipale.

#### EST-CE À DIRE QUE LES COMMUNES SERONT DÉPOSSÉDÉES DES COMPÉTENCES TRANSFÉRÉES ?

Non. Elles continueront à répondre à leurs besoins et à mettre en œuvre les politiques qu'elles entendent conduire en étant forces de proposition. Elles porteront leurs projets à la communauté dans les commissions concernées et pourront profiter de la mutualisation des personnels, des bureaux d'études, des techniciens et des matériels pour les faire avancer. Ils s'inscriront dans un projet de territoire pensé

à une échelle plus vaste que celle de la commune et seront conduits en totale concertation entre la commune et la communauté. Il est hors de question que la communauté impose à la commune des réalisations dont elle ne voudrait pas.

#### UNE MÉTROPOLE POUR QUOI FAIRE ?

Cette métropole s'articulera en secteurs, chargés de la gestion matérielle des compétences et en territoires chargés de réfléchir et d'organiser de façon cohérente les différentes politiques à mettre en œuvre.

La Métropole va engager la création d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui déterminera pour tout le territoire les espaces prioritaires de construction de nouveaux logements, les espaces à préserver, les zones agricoles, les zones de développement économique, ou

#### COMPÉTENCES À TRANSFÉRER À LA MÉTRO



abattoirs



tourisme



électricité  
et gaz



réseaux  
de chaleur



parkings couverts  
et stationnements



PLU et SCOT



voirie

#### COMPÉTENCES DÉJÀ EXERCÉES PAR LA MÉTRO



transports  
urbains



espaces  
naturels



pollution  
de l'air



habitat  
et logement



assainissement



déchets





*Vaulnaveys-le-Haut vu depuis La Roche (route de Montchaffrey)*

dédiées aux équipements publics ou encore au logement social. Le souhait est de l'élaborer en partenariat étroit avec les citoyens et avec les communes qui continueront à délivrer les permis de construire.

La responsabilité des voiries viendra épauler la compétence déplacements urbains et facilitera l'organisation de travaux sur les voies pour plus d'efficacité et de rapidité.

La réhabilitation thermique des logements privés, soutenue financièrement par la Métro, sera étendue à l'ensemble du territoire. La gestion de l'eau, en complément de celle de l'assainissement, devrait à moyen terme conduire à la mise en place de tarifs à la fois progressifs et plus bas.

La politique des transports, concertée avec les AOTU voisines (Autorités Organisatrices de Transports Urbains) devrait apporter des améliorations en termes de qualité et de coûts.

En matière économique, la Métro permettra de développer une politique susceptible de mieux attirer les entreprises et de faciliter leur installation. Elle mettra fin à la concurrence entre les communes qui avait des effets néfastes sur l'attractivité du territoire. Elle permettra de diffuser l'emploi sur l'ensemble du territoire de façon solidaire et de rapprocher l'emploi de l'habitat et vice versa.

L'agriculture ne sera pas oubliée, avec une volonté de soutenir et de développer les circuits courts, production/distribution.

Le tourisme pensé de façon unitaire et global devrait également pouvoir contribuer à une meilleure promotion du territoire et à la création d'emploi.

### **OUI, C'EST BIEN, MAIS À QUEL PRIX ?**

En théorie le transfert des compétences de la commune vers la Métropole devrait être neutre pour le contribuable. En effet, la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) où siègent des représentants de chaque commune va mesurer combien chaque municipalité consacrait pour l'exercice de ces compétences et le budget correspondant ne sera plus versé.

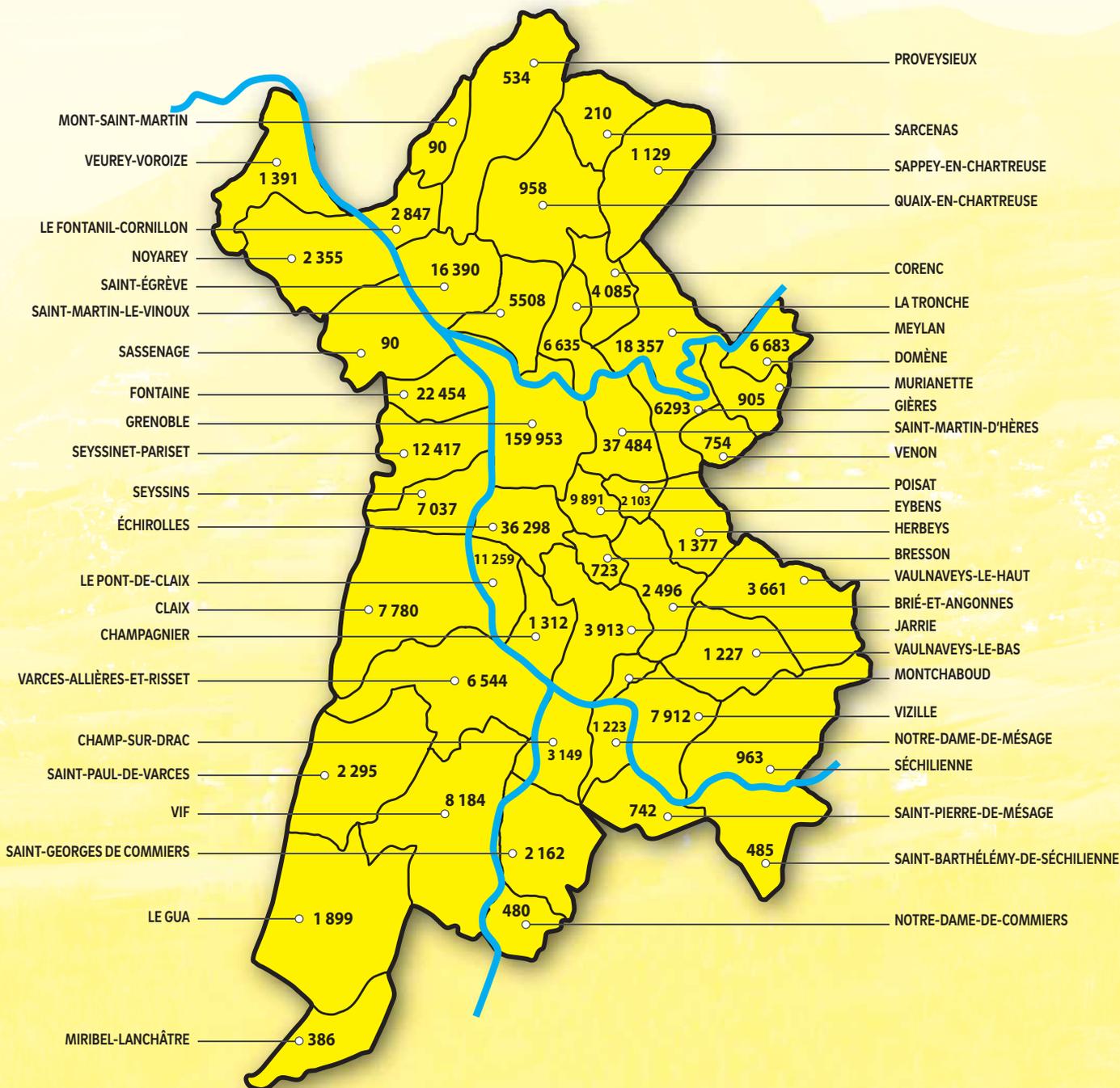
Concrètement, en partie parce que nous vivons une crise importante et que l'État se désengage, et en partie parce que le transfert des personnels et des matériels sera difficile à équilibrer, le contribuable devrait voir sa contribution légèrement augmenter pendant les premières années, le changement ne devant porter ses fruits et ses économies que sur le moyen et le long terme. Mais le progrès est à ce prix si nous voulons bâtir une communauté de proximité, de solidarité et de projet qui soit efficace et cohé-

rente, une communauté de destin soucieuse de chacun, où les vallées et les montagnes, l'urbain, le péri-urbain et le rural, le productif et l'agricole s'interpénètrent et se développent en harmonie.

Ce projet, les élus de la Métropole entendent le construire avec les habitants en développant la participation citoyenne, en ayant pour partenaires les comités d'usagers, en mettant en place un droit d'interpellation citoyenne et en créant des espaces de réflexion et de concertation pour faire de la diversité une force et une richesse au service de tous.



**La Métro  
en chiffres**



**49** communes  
**433 000** habitants (11<sup>e</sup> agglomération française)  
**546 km<sup>2</sup>**  
**88%** du territoire en couvert végétal  
**213 000** logements dont **21.2%** de logements sociaux  
**73 km** de transports (Tram + bus)



### Conseillers par commune

Grenoble : **31**

+ de 30 000 habitants : **7** (Échirolles, Saint Martin d'Hères) | total **14**

Entre 20 000 et 30 000 habitants : **4** (Fontaine) | total **4**

Entre 10 000 et 20 000 habitants : **3** (exemple Meylan) 5 communes | total **15**

Entre 2 000 et 10 000 habitants : **2** (exemple Vaulnaveys) 20 communes | total **40**

Moins de 2 000 habitants : **1** (exemple Herbeys) 20 communes | total **20**

# Espace Belledonne

L'association Espace Belledonne est une association loi 1901, créée en 1998 à l'initiative des élus locaux, avec la volonté de fédérer les communes et les acteurs socio-économiques de la chaîne de Belledonne autour de problématiques montagnardes de développement économique et de préservation des patrimoines.

Son objectif est d'œuvrer à la reconnaissance de ce territoire, à l'organisation de ses acteurs et à la structuration de son développement à long terme.

L'association réunit aujourd'hui 56 communes de montagne des départements de l'Isère et de la Savoie et se positionne comme le référent institutionnel du territoire. Elle est reconnue dans le portage et l'animation de programmes régionaux et européens (LEADER - Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale / PPT - Plan Pastoral Territorial / TRM - Territoire Remarquable de Montagne...). L'Espace Belledonne a reconduit cette année la candidature du territoire pour le nouveau programme Leader 2014 - 2020. L'Espace Belledonne prend officiellement la mission de préfiguration du Parc Naturel Régional (PNR) Belledonne.

A l'occasion de son Assemblée Générale extraordinaire du jeudi 13 novembre 2014, les membres de l'Espace Belledonne ont voté l'évolution des statuts de l'association. Cette évolution permet principalement à l'Espace Belledonne d'intégrer la mission de préfiguration du PNR de Belledonne à son objet associatif. Dans le même temps sa composition s'ouvre largement à une trentaine de nouveaux organismes socio-économiques partenaires et aux 85 communes constitutives du périmètre d'étude du PNR de Belledonne.

## Concrètement,

### L'Espace Belledonne c'est :

- la valorisation du patrimoine de Belledonne (Les chemins de l'eau et du fer, la valorisation pédagogique des milieux forestiers et pastoraux...);



- la gestion concertée des ressources de Belledonne : pelouses sèches, Tétrasyre, tourbières et zones humides ;
- la valorisation de l'agriculture de Belledonne en partenariat avec l'ADABEL, Association pour le Développement des Agriculteurs de Belledonne ;
- les Veillées en Belledonne depuis 2004 : Belledonne & Veillées est un projet culturel qui s'est étendu au fil des années sur l'ensemble de la chaîne de Belledonne. Ce sont des villages volontaires qui mettent à leur goût la recette traditionnelle des veillées en assaisonnant ses trois ingrédients incontournables : un temps d'échange, un repas partagé et un spectacle de qualité, le tout arrosé de convivialité...
- l'itinérance en Belledonne (les sentiers des bergers en Belledonne – traversée intégrale de la chaîne de Belledonne – le soutien aux courses Ultra Trails - l'Echappée Belle & UT4M...);

### Les sujets saisis à ce jour par l'Espace Belledonne :

- le développement des activités agricole, forestière et pastorale ;
- le développement du tourisme et des activités de loisirs ;
- l'action culturelle et le lien social ;
- la gestion intégrée des ressources naturelles ;
- la qualité architecturale et paysagère ;
- la mise en réseau des acteurs.

### L'Espace Belledonne a une certaine vision de l'avenir et souhaite :

- conforter et renforcer les thématiques travaillées aujourd'hui ;
- construire la relation montagne/ville en lien avec les intercommunalités ;
- se saisir de nouveaux sujets tels que :

- les mobilités et déplacements ;
- la valorisation économique des ressources ;
- les aléas climatiques et les risques naturels ;
- le numérique ;
- l'éducation au territoire.

### La volonté de l'association :

- affirmer l'identité montagnarde et respecter les réalités diverses du territoire ;
- encourager les approches transversales (géographique, thématique) ;
- développer le multi partenariat ;
- partager la connaissance du territoire ;
- contribuer à la qualité des relations humaines sur le territoire.

### Les valeurs de l'association :

Solidarité - responsabilité - respect - engagement - ouverture

### N'hésitez pas à consulter le site de l'association :

[www.espacebelledonne.fr](http://www.espacebelledonne.fr)

### Vos interlocuteurs :

- Sophie GOUIN directrice Association Espace Belledonne - Tél. 04 76 13 57 78 - email : [contact@espacebelledonne.fr](mailto:contact@espacebelledonne.fr)
- Claude GABELLE Mairie de Vaulnaveys-le-Haut, Tél. 04 76 89 18 05. - email : [cgabellevlh@gmail.com](mailto:cgabellevlh@gmail.com)

## ADMR

L'Aide à Domicile en Milieu Rural intervient depuis de nombreuses années auprès des personnes âgées sur les communes de Vaulnaveys-le-Haut, Vaulnaveys-le-Bas, St-Martin d'Uriage, Venon.

Premier réseau associatif français de proximité, l'ADMR est la référence du service à la personne depuis près de 70 ans. Par conviction et engagement, le quotidien de ses clients est son métier.

L'ADMR propose son service d'aide et d'accompagnement à domicile pour permettre aux personnes âgées de rester chez elles.

Elle les épaula pour le ménage, l'aide à la toilette, le portage et la préparation des repas.

L'ADMR est aussi à vos côtés pour le lever, le coucher, et vous accompagne dans votre vie sociale.

L'association fonctionne avec une équipe de bénévoles fortement engagées qui s'appuie sur une secrétaire chargée de gestion.

Elle emploie plus de 20 salariés pour répondre aux besoins des personnes âgées afin de faciliter leur maintien à domicile, en semaine mais aussi les week-ends en fonction d'un plan d'aide défini par les services du conseil général (APA). Elle peut aussi intervenir occasionnellement en cas d'accident.

### CONTACT :

En Mairie 38410 Saint-Martin d'Uriage

Tél : 04.76.59.74.95,

mail : [admruria@fed38.admr.org](mailto:admruria@fed38.admr.org)

**Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue en juin 2014 un nouveau bureau a été élu :**

Président : MERIEUX Joseph

Vice Présidente :

GAUTHIER Maryse

Trésorière : MERMIER Martine

Secrétaire : ESCARAT Monique

**Responsables Village :**

THOUMY Claudine  
(St-Martin d'Uriage)

GRENIER Monique

(Vaulnaveys-le-Bas)

MERMIER Martine

(Vaulnaveys-le-Haut)

CLOCHEAU Danielle

(Venon)



## Bibliothèque

**Toute l'équipe de la bibliothèque vous adresse ses meilleurs vœux pour 2015**

### RAPPEL :

Accès aux services par [www.bibliotheque-Vaulnaveys-le-Haut.webnode.fr](http://www.bibliotheque-Vaulnaveys-le-Haut.webnode.fr)

Et l'inscription à la newsletter par mairie de [Vaulnaveys-le-Haut.fr](http://Vaulnaveys-le-Haut.fr)

## Cuisine et santé

Sur Uriage on peut participer à des cours de cuisine-santé 2 fois par mois (le matin ou le soir d'un jeudi ou d'un vendredi).

Après une formation en hôtellerie restauration et une reconversion dans les métiers de la santé (naturopathie) Isabelle Schillig, anime des cours de cuisine où chacun mettra "la main à la pâte", découvrira une autre manière de cuisiner, pourra goûter et essayer de nouveaux produits...

Pour ses cours elle utilise des produits des fermes voisines et des ingrédients biologiques. Sans

oublier les précieux conseils de santé qui seront donnés pendant la préparation et la dégustation commune des mets réalisés.

Pour en savoir plus sur les thèmes, dates et tarifs consulter son blog <http://naturopathe-uriage.fr/cours-de-cuisine-ou-coaching-culinaire/> ou tel 06.86.56.05.78

**Ne manquez par les prochains rendez vous culinaires :**

• vendredi 23 janvier 2015 : la cuisine de tous les jours facile et rapide

• jeudi 26 février 2015 : découverte et utilisation des céréales (kamut, orge, fonio, amarante...)



<http://naturopathe-uriage.fr>

<https://www.facebook.com/NaturopatheUriageETGrenoble>

## Bonsaï LE BONSAÏ CLUB DE BELLEDONNE

Les différentes manifestations sur Vaulnaveys et sur Uriage ont permis de décider quelques bonsaïkas locaux à nous rejoindre, des amateurs qui travaillaient seuls dans leurs jardins ou sur leurs balcons. Le Bonsaï Club de Belledonne continue son développement puisqu'il compte pour son troisième exercice une vingtaine de membres. Voilà qui est très encourageant.

Les 6 et 7 décembre a eu lieu notre premier week-end de formation animé par un membre extérieur au club, un ancien élève de l'école de Sandro SEGNERI. Cette école italienne est de renom international. Deux journées complètes au cours desquelles de nombreux membres étaient présents pour travailler sur l'art bonsaï. La première journée était réservée à la théorie, l'occasion pour beaucoup de réviser la botanique et les autres techniques de soins à apporter à nos arbres. La seconde journée était consacrée à l'esthétique et aux travaux pratiques. Ce fut l'occasion pour certains membres de nous montrer enfin leurs plus beaux arbres. Nous espérons renouveler cette expérience très prochainement.

La commune de Vaulnaveys-le-Haut met à disposition la salle de Belmont où les membres peuvent se réunir suivant un calendrier

défini à l'avance. Les réunions au rythme de deux à trois par mois, se tiennent le vendredi soir de 20 à 22 heures pour des séances d'apprentissage théorique et le samedi après-midi de 14 à 18 heures pour les ateliers pratiques.

**En plus des séances organisées à la salle de Belmont, des sorties à thèmes, sorties montagne, visites de jardins de renom et visites chez des professionnels sont organisées. Retrouvez-nous sur le blog du club :**

<http://www.bcdb.fr/bonsai/>

Notre ambition est de vous faire découvrir et de vous aider à progresser pas à pas dans cet art qu'est la pratique du Bonsaï, en tenant compte du niveau de connaissances de chacun.



## Ski du mercredi

L'activité ski du mercredi a redémarré le 7 janvier 2015.

115 enfants de Vaulnaveys-le-Haut et 25 enfants de Vaulnaveys-le-Bas sont montés à Chamrousse accompagnés d'une trentaine de bénévoles.

Malgré le déficit de neige, les cours encadrés par les moniteurs de l'ESF, se sont déroulés dans des conditions satisfaisantes et les enfants semblaient heureux à l'issue de cette première sortie sous un soleil radieux.



# L'ESV

## L'ESV, un club qui se développe et qui évolue autour de ses piliers !

Nous arrivons déjà à la période de trêve hivernale et la moitié des championnats s'est déroulée.

Autour de notre école de rugby, qui rassemble toujours une centaine de bambins les mardis et samedis, et de nos seniors qui évoluent cette année encore en Honneur, notre club est en pleine évolution.

### L'ÉCOLE DE RUGBY

L'école de rugby a participé à de nombreux tournois et la réussite et la joie des joueurs après les rencontres démontrent à nouveau la qualité et l'implication des nombreux éducateurs de nos oursins. Le goûter de Noël, qui a rassemblé près de la moitié de nos rugbymen en herbe, a été l'occasion d'ouvrir les festivités de fin d'année.

### LES SENIORS

Les seniors se classent à cette période 4<sup>e</sup> de leur poule et 8<sup>e</sup> des Alpes. Une poule en effet très relevée avec quelques clubs qui caracolent en tête et qui mettent la barre très haut. Cela ne suffit pas à décourager nos violets, bien au contraire, puisque nous gardons en tête que depuis le 4 décembre, nos seniors peuvent se targuer d'être invaincus à domicile depuis 3 ans !

### LES GRANDS CHANGEMENTS

Les grands changements de l'année concernent en particulier les moins de 14 ans, moins de 16 et moins de 18 ans. Pour ces catégories, nous nous sommes effectivement rapprochés du club de Vizille et de celui de Briançon (pour les moins de 14 et 16 ans). Les retours sont très positifs : en M14, « la priorité de cette première partie de saison était de mettre en place la nouvelle entente avec Vizille. objectif atteint, avec un groupe de joueurs non seulement soudé et globalement ravi

du nouveau système, mais aussi agrandi par l'arrivée de nouveaux joueurs, séduits par la dynamique. 54 joueurs de débutants à confirmés. Ceci avec 5 éducateurs, de profils très complémentaires. Après 3 mois de rugby à VII et de bons résultats le passage à XV nous fait rencontrer des équipes « solides ». L'entente étant maintenant en place nous devons nous axer sur comment augmenter le niveau de jeu, vite et fort. Nous comptons sur nos 3 séances hebdomadaires et l'assiduité du groupe » (P. Bielle, éducateur pour l'ESV).

Quant aux moins de 16, « c'est un très bon début de saison. L'entente des 3 clubs se fait bien, la collaboration entre les entraîneurs se passe bien. L'arrivée de Nathan Arnaud (joueur de l'ESV en Belascain) comme éducateur est une super réussite.

L'engagement des joueurs est bon et nous arrivons à leur donner à tous du temps de jeu sur les 2 équipes. (une équipe à XII et une équipe à XV). Du coup, les résultats s'en ressentent car nous avons peu voire pas de remplaçant, mais au moins tout le monde progresse en jouant.

Seul bémol de nombreux blessés : je ne sais pas si c'est lié à la densité nouvelle du collectif, à nos exigences ou à la classe d'âge mais on réfléchit à comment s'améliorer là-dessus » (M. Etienne, éducateur pour l'ESV).

Concernant les moins de 18 ans, malgré le rassemblement avec Vizille, l'effectif reste faible et là aussi, les blessures mettent vite le groupe en danger. Pour autant, nous retiendrons l'engagement des jeunes aussi bien sur le terrain que dans le groupe et leur vaillance lors des rencontres. Le résultat se voit par les progrès constants que



nous pouvons constater au fur et à mesure des rencontres.

Nous avons maintenu notre entente avec Pont de Claix et Échirrolles en moins de 21 ans (Belascains) même si nous n'avons que 2 licenciés qui participent. Le plaisir qu'ils trouvent à jouer à ce niveau et l'ouverture que cela apporte à chacun d'eux nous conforte dans l'idée que cette entente est profitable.

### L'AVENIR DU CLUB

L'avenir du club, et son développement, sont également marqués cette année par le recrutement d'un emploi d'avenir au sein de notre structure. Damien est en poste depuis le début de la saison et a su trouver sa place, autant auprès des joueurs que des éducateurs et dirigeants. Discret et très impliqué, son apport est reconnu par tous.

Les joueurs, dirigeants et bénévoles de l'ESV vous souhaitent une excellente année et espèrent vous retrouver nombreux en 2015 autour des terrains pour encourager nos joueurs.

**Allez Violets !**

# Football



C'est la trêve hivernale de la saison 2014-2015 au F.C.S.M.U., le club de football existant depuis 34 ans sur la commune de Saint-Martin d'Uriage, mais largement représenté par les habitants des Vaulnaveys, tant dans toutes les catégories de joueurs que dans les éducateurs et responsables qui font vivre le club. Cette trêve est l'occasion de dresser un premier bilan satisfaisant sur tous les plans.

Globalement, les effectifs de joueurs ont légèrement progressé, surtout pour les nouveaux inscrits en football d'animation, probable retombée du dernier Mondial réussi pour les Bleus. Ainsi, une trentaine de joueurs sur 3 catégories d'âge de 6 à 8 ans sont assidus autant lors des entraînements du mercredi que lors des plateaux du samedi, surtout quand ils se déroulent à domicile. Les parents sont bien présents pour accompagner, encourager et même seconder les éducateurs en cas de besoin.

A l'opposé, on compte aussi un gros effectif de seniors, suite au renfort des jeunes U18 de la saison passée. C'est encourageant de constater que ces jeunes sont restés fidèles au club et n'ont pas été impressionnés par le passage dans le grand bain des seniors et des matchs du dimanche après

midi. Leur enthousiasme fait plaisir à voir et les résultats sont déjà là !

Ainsi l'équipe 1 est actuellement en tête de sa poule en 2<sup>e</sup> division et l'équipe 2 en milieu de tableau de 3<sup>e</sup> division. L'équipe fanion s'est aussi illustrée en ne perdant, en coupe de l'Isère, que 1-0 contre l'équipe 1 d'Eybens, qui joue pourtant habituellement en Excellence, c'est à dire 3 niveaux au-dessus.

Autre bonne surprise sur le plan des résultats : les U17 (joueurs de 15 et 16 ans) qui, non contents d'avoir accédé à la promotion d'excellence suite à leur première place la saison passée, sont actuellement 1<sup>ers</sup> ex-aequo de leur poule, pourtant relevée avec des équipes habituées à jouer à ce niveau.

A l'exception des U15 (13 et 14 ans) qui ne sont pas représentés cette saison, toutes les autres catégories d'âge intermédiaires sont bien présentes et savent conjuguer enthousiasme, combativité et bon esprit.

Cet enthousiasme et cette implication au sein du club se sont retrouvés en dehors des terrains, lors du grand moment de convivialité inter-générationnel que représente le Loto annuel organisé par le club le 28 novembre. Encore un gros succès cette année !

**N'hésitez pas à consulter le site internet du club :**

[footuriage.fr](http://footuriage.fr), pour connaître les derniers résultats et classements, l'agenda des matchs, et plus généralement le fonctionnement et les derniers faits marquants de la vie du club en images.

*Ronaldo et Messi  
n'ont plus qu'à  
bien se tenir*



# Le Foyer pour Tous

Cette année encore, bon nombre de vaulnaviards ont pu compter sur le Foyer Pour Tous pour pratiquer des activités sportives, comme la gymnastique volontaire, la danse ou encore le yoga, mais également des activités culturelles telles que la peinture acrylique, l'aquarelle et des stages artistiques. Pourtant rien n'était gagné. Il y a un peu plus d'un an, l'ancien bureau démissionnait.

## UN NOUVEAU BUREAU

Depuis, le nouveau bureau, élu depuis novembre 2013 et mené par Geneviève Catelan, a pris place. L'heure est donc au bilan. Les 5 membres du bureau du Foyer Pour Tous ont pris leurs marques petit à petit et ont surtout mis en place certaines actions afin de redynamiser et donner un souffle nouveau à cette association qui regroupe à elle seule plus de 230 adhérents.

## LES ACTIVITÉS

Grâce à des questionnaires envoyés aux adhérents, le Foyer Pour Tous a déjà pu rapidement faire évoluer l'activité de gymnastique volontaire de Johan Chabert.

Ce cours dispensé en fin de journée le mercredi (20h-21h) était initialement proposé dans une formule de gymnastique d'entretien. Cependant, devant la baisse des adhérents, le Foyer Pour Tous a décidé de changer de rythme. Ainsi, depuis la rentrée, Johan propose un cours de gymnastique beaucoup plus dynamique afin de répondre à la demande. Après un échauffement de plusieurs minutes, l'animateur propose différents exercices sur steps ou encore des exercices basés sur une méthode LIA (aérobic de faible impact) toujours sur un rythme dynamique. Cette méthode vise à s'adapter à tous les niveaux de pratique pour le plus grand bonheur des adeptes de ce rendez-vous hebdomadaire. Enfin, des étirements tout en douceur terminent la séance.

Progressivement le bureau revoit donc les activités quitte à les faire évoluer, toujours afin de répondre aux besoins et aux demandes des Vaulnaviards. Cependant, pas question non plus de tout chambouler. Il est des activités qui fonctionnent très bien et qui répondent largement aux attentes des adhérents à tel point que les cours sont pleins. Parmi eux les cours de peinture acrylique pour débutants ou confirmés proposés par Charline Didier, les cours d'aquarelle dirigés par Michèle Vivarat ou encore l'Artelier mené par André Rossi qui est un rassemblement de peintres confirmés.

## DES CONDITIONS FAVORABLES

Depuis 6 mois, toutes les activités ont donc pu se dérouler normalement, car nous avons la chance de pouvoir utiliser la salle polyvalente agréable pour les activités sportives du fait de sa grande surface, et la salle de Belmont, idéale pour les activités culturelles. Tout le bureau travaille désormais d'arrachepied pour préparer la rentrée prochaine et pour satisfaire les enfants, les adultes et les seniors quant à la pratique d'activités sportives ou ludiques.

## Les prochains rendez-vous du Foyer Pour Tous :

- 13/14/15 mars exposition de l'Artelier à la salle du Mail à Tavernolles. Le thème en sera « Le moulin de Tavernolles »
- 5/6/7 juin exposition de peinture à la salle de Belmont à Vaulnaveys-le-Haut.





Le salon de « loto » à Vaulnaveys-le-Haut

## APE

### LE LOTO DE L'APE SAMEDI 31 JANVIER 2015

Comme chaque année, l'APE de Vaulnaveys-le-Haut organise son loto le samedi 31 janvier 2015 à partir de 18 heures à la salle polyvalente, Place du Champ de Foire. De nombreux lots vous attendent pour la plus grande joie des petits et des plus grands!

Un beau moment à partager sans modération, avec une buvette sur place pour se désaltérer et se restaurer!

Les cartons seront vendus sur place.

Pour en savoir plus sur l'APE et ses actions consulter notre blog : <https://apevlht.wordpress.com>

#### Prochains rendez-vous :

- le 31 Janvier 2015 pour notre loto des écoles, salle polyvalente Vaulnaveys-le-Haut
- le 28 Mars 2015 pour le Carnaval avec animation pour enfants, défilé dans les rues puis M. Carnaval partira en fumée place du Champ de Foire.

# Halte au gaspillage, vive le partage !

Une ponceuse qui prend la poussière, des fruits à ramasser, de l'huile de coude... on a tous quelque chose à partager ! Mais pas facile de savoir qui a besoin de quoi... alors voici « Troc au village », pour Tisser un Réseau Original et Citoyen à Vaulnaveys-le-Haut.

« Troc au village » est une initiative de l'association Bien Vivre à Vaulnaveys. Elle a pour but de mettre en relation les habitants de Vaulnaveys-le-Haut pour des services ponctuels :

- des savoirs, des savoir-faire : en cuisine, en couture, en jardinage, en langues étrangères, en informatique, du soutien scolaire, du bricolage...
- des coups de mains : rentrer le bois, faire des courses, co-voiturer, ramasser des pommes,
- et aussi des balades, des outils, des jardins, du matériel, des livres,

des noix, des conseils, des histoires, des plants, des moments conviviaux, une chambre d'amis, un piano...

**A vous de compléter la liste ! C'est l'offre qui créera la demande.**

#### Comment ça marche ?

Les services échangés au sein de « Troc au village » sont établis de gré à gré, aucune monnaie ne transite et celui qui reçoit n'est pas obligé de donner en retour. Seuls priment le sourire et le plaisir partagé. Pour assurer le bon fonctionnement du Troc, une charte a été établie et devra être signée pour accéder aux offres du réseau.

Les demandes et les offres de service seront diffusés dans un catalogue papier et sur le site internet de l'association Bien

Vivre à Vaulnaveys.

**Utopique ? A nous de prouver le contraire !**

Toc toc troc, y'a quelqu'un ?  
Venez Tisser avec nous ce Réseau Original et Citoyen  
au TROC-APERO  
le jeudi 29 janvier à 19h30  
salle Jean Platel  
(amener grignotage et boissons selon vos envies)

A cette occasion vous pourrez proposer des offres de service et indiquer quels seraient vos besoins, il y a déjà des partages qui ont été faits avec succès !

Découvrez sur le site internet les premières offres et demandes de « TROC au village », c'est par ici : [bienvivreavaulnaveys.fr](http://bienvivreavaulnaveys.fr)

# Les Gourlus ont fêté la fin de l'année

Il y avait 120 personnes autour des tables de la salle polyvalente magnifiquement décorées. Le dynamique club des Gourlus a fini l'année dans la gastronomie, grâce à l'équipe du Dauphinois Gourmand, traiteur à Eybens, tandis qu'Evelyne et Pierre-Willy, les deux musiciens du groupe Duo Évasion de Champ sur Drac ont animé l'évènement.

Jean-Yves Porta, maire de Vaulnaveys-le-Haut a souhaité la bienvenue à tous les participants en s'excusant toutefois d'avoir dû obliger le club à modifier son jour de rassemblement hebdomadaire. En effet, les temps d'activités périscolaires du jeudi après-midi ont investi la salle Platel. Le club se retrouve donc aujourd'hui le mardi après-midi.

Avant que commencent les festivités, le président Roger Bouvier a remis de la part d'Alain Long président de la fédération Générations Mouvement de l'Isère, les médailles et les diplômes

d'honneur à Georgette Dupuy et Sylviane Eymin pour leur fidélité au club et les services rendus en qualité de membre du bureau, nous les remercions. Comme toutes les années le club offre une boîte de chocolat à tous ceux qui ont eu 80, 90 ans dans l'année sans oublier les doyens. Le président a souhaité à toutes les personnes présentes de bonnes fêtes de fin d'année.

Nous avons joyeusement procédé au tirage des rois le samedi 3 janvier, puis tenu notre assemblée générale qui a eu lieu le mardi 13 janvier.



Georgette et Sylviane ont été honorées

## Veillez noter nos prochains rendez-vous

- Jeudi 12 février repas tripes
- Dimanche 8 mars kermesse annuelle
- Jeudi 16 avril sortie détente en Savoie
- Dimanche 26 avril notre 5<sup>e</sup> Thé dansant animé par Laurent Lopez
- Sortie de 5 jours en Italie ; les Cinq Terres, l'Ile d'Elbe du 6 au 10 juin s'adresser au 06 79 71 80 92 ou 04 76 44 79 57

## Faire et grandir

Ce fut un bien bel après-midi que nous avons passé avec les enfants pour réaliser des décors de Noël samedi 13 décembre à la salle de Belmont.



Les enfants ont pu passer de bons moments créatifs avec leurs parents et d'autres membres de leur famille afin de décorer leur intérieur pour les fêtes.

La concentration était maximale, ainsi que l'émerveillement face à la beauté de ce que l'on a créé soi-même. Tous les enfants ont réussi à réaliser leur sapin, leur carte de Noël, leur suspension...

Le goûter, fourni par les assistantes maternelles et certaines mamans a été bien apprécié après ces moments de complicité, et c'était un vrai temps de partage entre tous que nous avons vécu.

Nous avons été sollicitées pour qu'une telle action soit reconduite l'an prochain, et nous songeons déjà à ce que nous ferons ensemble la prochaine fois, et ce sera peut-être avant un an, mais chut... c'est encore un secret. Merci à tous les enfants et à tous les adultes d'être venus.



*M. Cristante  
principal du  
collège des  
Mattons*

## **Entretien avec M. Cristante, Principal du collège de Vizille**

M. Cristante a présenté le collège de Vizille à l'école Jules Bruant le 18 novembre dernier. Le Bulletin a souhaité le rencontrer afin de poursuivre cet échange et mieux connaître le collège de Vizille très fréquenté par les adolescents de la commune de Vaulnaveys-le-Haut.

### ■ Pouvez-vous présenter rapidement le collège de Vizille ?

Le collège de Vizille accueille environ 700 élèves, 550 sont demi-pensionnaires. Près de 600 repas sont servis quotidiennement. Nous sommes très attentifs à la qualité des repas. Nous les goûtons tous les jours et invitons les parents à fréquenter la cantine afin qu'ils se rendent compte des efforts réalisés. Nous avons 26 classes et trois classes de SEGPA. Le taux d'encadrement est donc assez important ; nous sommes dans la moyenne nationale. Nous avons des effectifs plus faibles en 6<sup>e</sup> et en 3<sup>e</sup>, afin de mieux accueillir les premiers, et mieux accompagner l'orientation des derniers. Nous souhaitons travailler avec les parents et sommes très heureux d'avoir à nos côtés une association de parents d'élèves très dynamique, animée notamment par Mesdames Chapuis et Moser. Un pack « rentrée » est proposé chaque année pour seulement 25 euros. Un très gros travail est réalisé par cette association.

### ■ Quels sont les projets pédagogiques du collège de Vizille ? Quelles sont les particularités du collège de Vizille ?

L'injonction académique est que chaque élève sortant du collège doit avoir un vrai projet d'orientation. Notre volonté est de compenser tout redoublement par un projet personnalisé. A mon arrivée, il y avait 11% de redoublement, aujourd'hui, nous n'en avons plus que 0,4%. Ces projets d'accompagnement ont permis de stabiliser et apaiser l'établissement. Ce suivi individualisé s'appuie sur une politique d'action/réaction de notre part en privilégiant la discussion avec l'élève et les parents afin d'instaurer un climat de grande confiance.

Nous avons trois projets « phare » : Le tutorat pour 85 élèves avec une très forte implication de l'équipe pédagogique. Nous insistons sur les qualités de l'élève afin de créer un environnement de travail bienveillant. 96% des élèves tuteurés se remettent sur les rails.

L'aide et le suivi pour les enfants en grande difficulté avec des

méthodes novatrices (méthode canadienne), une quinzaine d'enfants sont dans ce dispositif.

La troisième d'alternance entreprise et collège pour les élèves qui verbalisent leur « ras le bol » de l'école. L'objectif est de trouver un maître d'apprentissage pour décrocher un contrat d'apprentissage. La découverte professionnelle est une option de trois heures qui permet de découvrir l'entreprise en lien avec les partenaires industrielles et commerciales du bassin d'emploi.

Outre ces projets structurés par l'objectif de ne « perdre » aucun élève durant les quatre années passées au collège, nous menons des projets spécifiques avec les écoles primaires et avons développé l'apprentissage de deux langues dès la 6<sup>e</sup>. Parallèlement à l'initiation à l'anglais pour tous, certains se voient proposer l'allemand ou l'italien. L'initiation à l'espagnol en LV2 se fait à partir de la 4<sup>e</sup>.

### ■ Que fait un élève lorsqu'il n'a pas cours ?

Quand un élève n'a pas cours il est accueilli dans trois endroits : l'étude, le CDI (lecture, internet) et le foyer. En fin de journée avec autorisation parentale, il peut rentrer chez lui.

Notre objectif est d'éviter au maximum les trous dans les emplois du temps. Nous devons rappeler que l'amplitude horaire est assez courte puisque la journée se termine à 16h20. Nous avons également mis en place un accompagnement éducatif diversifié de 15h30 à 17h30 avec l'aide aux devoirs, une dominante sportive et une dominante culturelle (club couture, peinture, théâtre, club d'anglais...).

Nous développons enfin des projets sur des thématiques de société, le développement durable par exemple, et avons créé une web radio. Un projet vidéo a vu le jour encadré par un parent d'élève.

### ■ Y-a-t-il une année plus particulièrement difficile au collège ?

L'entrée au collège n'est pas l'année la plus difficile. Nous visitons les écoles pour présenter le collège, nous organisons la journée « portes ouvertes », une journée d'intégration avec des jeux de piste avec les enseignants, l'accompagnement des élèves en sixième est très important jusqu'à constituer des classes avec des copains de l'école primaire.

L'année la plus compliquée demeure l'année de quatrième. C'est l'année charnière parce que c'est celle de l'adolescence et de ses bouleversements.

### ■ Avez-vous un indicateur de performance/de réussite du collège de Vizille ?

L'indicateur très souvent retenu est celui de la réussite au brevet. Le taux de réussite du collège est de 88% légèrement au-dessus du taux national. Nous pouvons

également mettre en évidence la qualité de l'accompagnement des élèves atteints de handicap, visible ou invisible. Les enseignants ont suivi des formations leur permettant de mieux appréhender les spécificités de chacun. Environ 60 élèves entrent dans cette catégorie.

### ■ Quels conseils pourriez-vous donner aux parents pour que la scolarité de leur enfant se passe au mieux ?

Être vigilant, remplir son rôle de parents et surtout ne pas tout déléguer à l'école. Ne pas avoir peur de ses enfants. Un parent, c'est aussi l'autorité. Travailler en bonne intelligence et en bonne entente avec l'équipe pédagogique. Quand il y a un problème ne pas hésiter à appeler le collège afin d'avoir toutes les informations. Être vigilant quant à la scolarité de l'enfant signifie visiter régulièrement l'environnement numérique de travail, tous les devoirs sont écrits, les notes de l'enfant sont accessibles.

### ■ Quels sont les grands investissements/chantiers prévus au collège ?

Depuis 4 ans, le Conseil général investit 200.000 euros chaque année. L'étanchéité des toits a été réalisée. Les SEGPA ont été créées avec les ateliers. Le projet de 2015 sera de refaire la cantine/restauration à partir de juin.

### ■ Avez-vous une politique spécifique de sécurisation du collège ?

Nous avons mis en place des règles très claires : on ne sort plus s'il n'y a pas de prise en charge. Les clôtures ont été reprises. Avec M. l'Adjoint nous sommes tous les matins et tous les soirs devant le collège. Mon équipe et moi-même occupons le terrain. Nous avons une très bonne connaissance du quartier. J'ai mis en place une politique de communication avec les parents. Ils reçoivent régulièrement des courriers de ma part afin de les tenir informés de la vie du collège. Nous avons établi d'excellentes relations avec la police et la gendarmerie. Nous menons une politique de prévention vis-à-vis des dangers d'internet, des stupéfiants et de la violence.

*« Je vis que je réussissais, et cela me fit réussir davantage. »*

### ■ Quelles sont vos principales satisfactions en tant que Principal de ce collège ?

J'ai l'impression d'être un chef d'orchestre travaillant en parfaite harmonie avec une équipe enseignante de grande qualité et dévouée, avec les élèves et les parents. Je le dis de manière très simple, être ici c'est du bonheur. Pour conclure cet entretien, je citerais avec plaisir Jean-Jacques Rousseau dans Les Confessions : « Je vis que je réussissais, et cela me fit réussir davantage. »

*Projet 2015 :  
la réfection de  
la cantine*





## le loca++

**Quoi :** c'est un dispositif partenarial porté par la Métro qui permet de développer une offre locative abordable dans le parc privé.

**Où :** sur toutes les communes de l'agglomération

**Qui :** les propriétaires de l'agglomération grenobloise qui possèdent un logement (appartement ou maison), destiné à la location.

### Comment :

Des aides financières importantes pour le propriétaire qui s'engage à louer son bien en bon état à un loyer minoré à des ménages ayant un niveau de revenus plafonnés, et qui confie son logement à un gestionnaire de son choix.

## NOUVEAUTÉ

### le loca++ jeunes

**Quoi :** « loca++ jeunes » complète le « loca++ » afin de faciliter l'accès des jeunes de moins de 30 ans entrant dans la vie active à un logement.

**Où :** sur les communes de l'agglomération

**Qui :** les propriétaires de l'agglomération grenobloise qui possèdent un logement d'une surface inférieure à 40 m<sup>2</sup>, destiné à la location.

### Comment :

- la Métro apporte une aide financière supplémentaire par rapport au dispositif loca++ ainsi que la prise en charge de la prime d'assurance liée au dispositif de « garantie des risques locatifs » (GRL\*) qui permet une sécurisation du paiement du loyer,
- la mise en location de son bien en bon état à un loyer minoré à un jeune de moins de 30 ans, en premier emploi (CDI, CDD..),

ou en recherche d'emploi, ou en formation en entreprise, et ayant un niveau de revenus plafonnés,

- et qui confie son logement à un gestionnaire de son choix.

## INTERVIEW (extraits)

**Colette R. Propriétaire d'un T3 situé rue de la liberté à Fontaine qu'elle loue par l'intermédiaire du Loca++.**

- a connu le dispositif Loca++ via les plaquettes de communication Loca++ disposées sur un présentoir de sa Mairie.
- Venant d'acquérir un logement, elle s'est dit que le Loca++ correspondait à l'orientation sociale qu'elle souhaite pour la mise en location de son bien, ce qui a aussi été possible grâce aux aides financières de la Métro et de la Région. Elle a trouvé nécessaire l'accompagnement effectué par le prestataire de la Métro concernant le montage du dossier pour mettre en œuvre de ce type de location à un niveau de loyer social, accompagnement qui s'est très bien passé.
- Il a été facile de trouver un ménage pour l'appartement qui semble très satisfait de son logement, et qui pour le locataire a répondu à sa situation familiale tout en ayant un loyer modéré. C'est un dispositif à la fois bien pour le propriétaire et bien pour le locataire. Si elle a l'occasion, c'est un dispositif dont elle parlera à d'autres.
- Dans l'esprit, elle est prête à continuer la démarche une fois la convention permettant de louer son logement à un niveau de loyer social terminée.

**Pour toutes informations :** contacter le PACT de l'Isère au 04.76.59.04.32 ou [locaplus@pact38.org](mailto:locaplus@pact38.org)

## Le fonds de participation intercommunal de la Métropole soutient les projets des habitants.

Peut en bénéficier tout groupe d'au moins 2 personnes résidant sur le territoire de la Métro et n'étant pas de la même famille, pour des projets contribuant à faire vivre une agglomération solidaire, démocratique et respectueuse de son environnement. Les thématiques retenues sont : environnement et nature, mobilité, solidarité et citoyenneté. L'aide allouée peut aller de 300 à 3000 €

**Info et dossier de candidature à télécharger sur [lametro.fr](http://lametro.fr)** (rubrique participation)  
[fpi@lametro.fr](mailto:fpi@lametro.fr)  
 Tél : 04.76.59.58.59  
 de 9h à 12h et de 14h à 17h.

\*GRL: Dispositif conçu par Action Logement et l'État. La marque GRL est une marque déposée par l'APAGL.»

# ... pratiques



## Encombrants 2015

La collecte aura lieu le 5 février et le 25 juin 2015 à Vaulnaveys-le-Haut.

Attention : les collectes se font désormais en porte à porte de 8h30 à 11h30 sur inscription préalable auprès de la Métro au 04 76 68 84 60 ou 0800 500 027. Ce service est gratuit et concerne les objets volumineux hors d'usage ou en état.



## Déchets

Depuis le 2 janvier 2014 la gestion des déchets est assurée par la Métro, pour toute question un numéro vert est à votre disposition : 0 800 500 027 ou un formulaire via leur site internet : lametro.fr



## Consultances énergétiques

La communauté de communes vous propose de rencontrer gratuitement des conseillers qui étudieront avec vous les possibilités d'améliorer la consommation énergétique de votre logement. Ces consultations ont lieu à la mairie de Jarrie sur rendez-vous : 04 76 68 84 60 ou 0800 0500 027



## Assainissement

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014 la compétence assainissement collectif et non collectif a été transférée à la Métro. Toutes les demandes liées à ce service doivent être faites auprès de la régie d'assainissement de la Métro au numéro : 04 76 59 58 17



## Dasri

Plus de collecte en Médibus, les déchets d'origine médicale sont à apporter directement dans les déchetteries.

## Maison médicale de garde de vizille

Tel : 04 76 08 47 09

De 20h à 23h tous les jours

+ de 14h à 18h le samedi

+ de 9h à 12 h le dimanche



## Police Municipale

La police municipale vous reçoit en toute confidentialité à présent dans un local dédié.

Pour contacter le policier municipal,

monsieur Philippe Dehez :

Tél. 04 76 89 18 05

Mail : police.municipale@Vaulnaveys-le-Haut.fr



## Don du sang

Les prochains dons auront lieu comme d'habitude à la salle polyvalente de 9h00 à 11h30 et de 17h00 à 19h45 le 20 avril et le 22 juin 2015.



## Architecte Conseil

Monsieur Philippe Maurin reçoit gratuitement les candidats à la construction 2 lundis par mois.

Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05.



## Médiateur conciliateur de justice

Permanences et rendez-vous à la mairie de Vizille les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois entre 14h00 et 17h00.

Prise de rendez-vous au :

04 76 78 99 00



## Inscriptions sur les listes électorales

Nouvel(le) habitant(e), jeunes de 18 ans ou non inscrit(e) pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales. Présentez-vous à l'accueil en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domiciliation dans la commune (facture d'électricité ou autre).



## Recensement militaire

Les jeunes gens, filles et garçons nés en 1999 doivent se faire recenser en mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.



## Site internet

Pour être plus et mieux informés rendez-vous sur le site [www.Vaulnaveys-le-Haut.fr](http://www.Vaulnaveys-le-Haut.fr) et surtout abonnez-vous à la newsletter.



## ADIL 38

Quel que soit votre problème : acquisition, construction, location, conditions d'accès au logement, logements sociaux, copropriété, travaux de rénovation ou d'amélioration, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement en Isère est là pour vous aider et vous apporter un conseil complet et totalement gratuit sur toutes les questions juridiques, réglementaires ou fiscales relatives au logement.

Contact : ADIL 38 2 Bd maréchal Joffre 38000 Grenoble - Tel : 04.76.53.37.30 et sur le site [www.adil38.org](http://www.adil38.org)

## Garderie périscolaire

Tél. 06 21 33 12 82  
du lundi au vendredi :  
7h15 - 8h30 et 16h30 - 18h15

## Bibliothèque

mardi et mercredi :  
17h00-19h00,  
vendredi : 16h30-19h00,  
samedi : 10h00-12h00.

En juillet / août :

seulement les mardis  
et vendredis de 17h à 19h.

## Espace jeune (12-17 ans)

le mercredi après-midi au centre  
de loisirs 12h-18h et les vacances  
scolaires

## Marché

tous les vendredis de 16h à 20h  
place Eugène Riband

## Pompiers

En cas de sinistre, appelez le 18 ou  
le 112 (depuis un portable). Prenez  
le temps de donner la nature du  
sinistre, votre nom, votre adresse  
complète, le n° de la rue et surtout  
la commune dont vous dépendez.  
Pour les habitants d'Uriage,  
précisez le nom de la commune :  
Vaulnaveys-le-Haut.

## Déchetterie

mardi, jeudi, vendredi : 8h-13h  
mercredi : 8h-13h et 14h-18h  
samedi : 8h-18h

## Transports

Ligne FO69 – Ligne Flexo  
Vizille - Uriage – Saint Martin  
d'Hères « sciences Sociales »  
Ligne 6052  
Belmont – Campus universitaire  
via Uriage et Gières  
Renseignements  
ALLO Tag : 04 38 70 38 70  
ou [www.tag.fr](http://www.tag.fr)  
ALLO Transisère : 0820 08 38 38  
ou [www.transisere.fr](http://www.transisere.fr)  
Des fiches horaires  
sont disponibles à la Mairie.

## EDF/GDF

Service accessible 7j/7, 24h/24  
Accueil clientèle : 0 810 898 178  
Urgence Électricité :  
0 810 333 338

# agenda

## Janvier

Vendredi 23 : Conférence (Comité  
des fêtes)

jeudi 29 : Troc au Village (BVV)

Samedi 31 : Loto (APE)

## Février

Jeudi 5 : Collecte des encombrants

Vendredi 20 :

- Concours de cartes (ESV)
- Animation théâtre au marché (comité  
des fêtes)

Vendredi 28 : Théâtre La Locandiera  
de Goldoni (Comité des fêtes)

## Mars

Samedi 7 : Belote (Don du Sang  
ADSB)

Dimanche 8 : Kermesse (Les Gourlus)  
13, 14 et 15 : Exposition Artelier  
(Tavernolles)

Samedi 21 : Loto (ESV)

Vendredi 27 : Conférence (Comité  
des fêtes)

Samedi 28 : Carnaval (APE)

## Avril

Samedi 11 : Soirée dansante

« les 26 ans de radio passion »

Dimanche 19 : Derby VTT

Lundi 20 : Don du Sang (ADSB)

Dimanche 26 : Thé dansant  
(Les Gourlus)



## Derby vtt 19 avril 2015

Le jour où nous allons raccrocher les  
skis, il sera temps de sortir les vélos.  
Chamrousse et Vaulnaveys s'associent  
pour proposer un derby neige+terre  
en VTT qui partira de La Croix de  
Chamrousse jusqu'à Vaulnaveys-le-  
Haut.

1850 mètres de dénivelé dans la neige,  
puis dans la forêt.

Pour plus d'info contacter :

Nicolas De Klerk 06 49 60 29 47

## Bulletin Municipal Vaulnaveys-le-Haut - janvier 2015

**Directeur de publication :** Jean-Yves PORTA

**Comité de rédaction :** Pascal BESESTY, Isabelle COURANT,  
Yann ECHINARD, Bernadette FÈGE, Claude GABELLE, Stéphanie LICATA,  
Janine MURY, Charles PAILLET, Henri PELLEGRINELLI, Jean RAVET

**N° ISSN : 1272-9515**

**Maquette et mise en page :** © polartgraphic.fr

**Photos :** J. Ravet / C. Paillet / M. Doris / B. Fège / H. Pellegrinelli / S. Vincent /  
P. Engelmann / ESV / Fotolia.com (Iagodina, D. Cervo / JC Marlaud / Bla / A. Shalamov)

**Impression :** Imprimerie du Pont de Claix - 100% papier recyclé (cyclus print)

